

SOUTENIR

Le magazine du Commissariat des armées N°24 Janvier-Mars 2023



SCA OPS

VOLFA 2022 : LE GSBdD DE MONT-DE-MARSAN EN PISTE

10 ANS

2023 : 10 ANS POUR LE CORPS DES COMMISSAIRES
DES ARMÉES & 10 ANS POUR SON ÉCOLE

SANTÉ • PRÉVOYANCE
PRÉVENTION • ACTION SOCIALE
SOLUTIONS DU QUOTIDIEN



Bien plus
qu'une mutuelle

JEUNE
ENGAGÉE
PROTÉGÉE

Faites
le choix
Unéo



Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

Unéo, la mutuelle
des forces armées
100% INO, 100% GARANTIES
100% SÉCURITÉ & DÉFENSE
Référence
Ministère des Armées



groupe-uneo.fr



Le général d'armée
Thierry Burkhard
Chef d'état-major des armées

ÉDITO

L'attaque de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 fait basculer le monde dans une recomposition accélérée de son ordre stratégique. Certes, les architectures qui le structurent et les mécanismes qui le régissent sont encore dans l'incertitude. Néanmoins le retour du risque géopolitique pousse les armées à s'adapter pour rester en phase avec ces évolutions.

Ce défi se décline pour le service du commissariat des armées et singulièrement, pour ses commissaires. De fait, les enseignements de la guerre de haute intensité confirment s'il en était besoin que les fonctions de soutien sont primordiales pour garantir l'efficacité opérationnelle dans la durée. Par ailleurs, elles portent plus que jamais une part de la crédibilité de nos armées. En optimisant les conditions d'entraînement et de vie de nos soldats, marins et aviateurs, elles renforcent nos forces morales. C'est pourquoi le caractère militaire de ces officiers administrateurs demeure essentiel. L'esprit de service est au fondement de leur engagement. Comme chef militaire, l'exemplarité de leur comportement et le souci de leurs frères d'armes sont constitutifs de leur état. En cela, ils sont indéfectiblement attachés aux armées.

Leur histoire le prouve également. Héritiers des commissaires des guerres institués par le roi Jean II à la fin du XIV^{ème} siècle, leurs actions ont contribué à l'édification d'une première armée française. Aujourd'hui, le commissaire des

armées conçoit les aspects financiers, juridiques ou administratifs de la manœuvre globale. En contrôlant son exécution avec exigence et discernement, il en garantit la meilleure efficacité, en tout temps et en tout lieu.

Commissaires des armées, vous êtes au cœur de l'engagement des forces et de la préparation opérationnelle au quotidien. Depuis dix ans, vous avez forgé le caractère interarmées de votre corps tout en faisant perdurer des expertises de milieu pour imaginer des solutions efficaces et ajustées aux besoins. À l'articulation avec les acteurs étatiques et civils, travaillant souvent dans la discrétion, les armées et le commandement savent ce qu'ils vous doivent dans leurs réussites.

L'accélération des évolutions de l'environnement stratégique impose d'adapter sans cesse notre fonctionnement. Vous devez capitaliser sur votre expertise pour inventer un système de soutien agile et plastique, capable d'assurer un haut niveau de soutien dès la phase de compétition. Nous avons également besoin de vous pour gérer la complexité et rendre les conditions d'accès au soutien toujours plus simples.

Dans ces circonstances, investis du même sens de la mission, je sais la volonté qui vous anime. Célébrer votre dixième anniversaire est l'occasion de relancer l'action pour être à la hauteur des enjeux qui nous touchent tous. Je sais pouvoir compter sur votre professionnalisme et votre dévouement au service de la France.



Vous devez capitaliser sur votre expertise pour inventer un système de soutien agile et plastique, capable d'assurer un haut niveau de soutien dès la phase de compétition.

SOMMAIRE

RETOUR SUR L'INFO | 8



Le CEMA à Rambouillet
Foire internationale de Marseille
La TEAM SCA aux 20 km de Paris
Baptême de l'ECA

SCA OPS | 16

VOLFA 2022 :
le GSBdD de Mont-de-Marsan en piste



VOTRE QUOTIDIEN | 24

Commission de la tenue : une avancée
pour les commissaires et les aumôniers



ÉVÈNEMENT | 28

Quand l'innovation challenge le SCA



10 ANS | 32

2023 : 10 ans pour le corps des commissaires des armées & 10 ans pour son école



FOCUS | 40

3 mois au cœur de la rédaction de SOUTENIR



AMBITION SCA | 44

Avec NOMAD, le SCA accompagne le travail de demain au MINARM

GRAND ANGLE | 46

Créer, imprimer, diffuser : l'art d'un savoir-faire *made in SCA*



RENCONTRES | 54

Le CR1 Lisa et le caporal Adeline
Le CR2 Alexandre





FLASH-BACK

29 septembre 2022.

Le directeur central du service du commissariat des armées, le CRGHC Philippe JACOB, préside la cérémonie organisée en l'honneur des 110 ans de l'école des fourriers de Querqueville.

Après plus d'un siècle d'existence, un vent nouveau souffle sur l'école, rebaptisée « École des spécialités du Commissariat des armées » (ESCA) à compter du 1^{er} janvier 2023.

© SM Le Hénaff / FOSIT / Marine nationale.



20km de partage, de cohésion, d'émotions : la TEAM SCA a encore brillé



La TEAM SCA a de nouveau brillé aux 20 kilomètres de Paris ! Et pour cette édition 2022, le record de participation a été battu ! Plus de 460 coureurs venus des quatre coins de la France se sont retrouvés le 9 octobre au pied de la Tour Eiffel pour fouler le bitume parisien et relever le défi des 20 kilomètres de Paris au sein de la TEAM SCA. Qu'ils soient civils ou militaires, jeunes ou moins jeunes, de Toulouse, de Saint-Étienne ou de Paris, rompus aux entraînements ou sportifs du dimanche, tous ont arboré le tee-shirt de la TEAM SCA, révélant au grand jour la diversité des

profils qui fait toute la richesse du SCA. Dès l'aube, l'ensemble du staff était sur place pour accueillir les coureurs et leur offrir un petit-déjeuner, avant que la vague bleue ne s'élance sur le parcours mythique de la course, dans la joie et la bonne humeur. À leur arrivée, les coureurs ont de nouveau été chouchoutés : buffet déjeunatoire et massages offerts par les kinés. Un réel moment de partage et de cohésion, où règnent la solidarité et la bonne humeur, soulignées par le directeur central du SCA venu féliciter les coureurs et partager un moment de convivialité avec les personnels des différents organismes du service. Cap à présent sur 2023, avec un seul objectif : atteindre les 500 coureurs au sein de la TEAM SCA !



Du *made in France* pour le tissu marqué du nouveau bariolage multi-environnement

La Plate-forme Commissariat de Rambouillet a notifié le marché de fabrication du tissu du bariolage multi-environnement (BME), nouveau bariolage destiné aux effets de combat, dont le treillis F3. Parmi les trois attributaires, deux sociétés sont françaises, TDV industries et EUROPROTECT, et réaliseront l'intégralité des prestations en France. La troisième, belge (UTEXBEL), fera réaliser le tissage dans une usine de son groupe située à Baisieux, dans le nord de la France (59). Trois millions de mètres linéaires de tissu F3 seront ainsi confectionnés pendant deux ans dans des usines françaises, pour un montant estimé à 75 M€. Le premier bon de commande portant sur 1 million de mètres linéaires (25M€) a été notifié à la fin de l'année 2022. Les premières livraisons de tissu interviendront à la fin du second semestre 2023, ce qui permettra la confection de 300 000 tenues dotées du BME.

Pour mémoire, le BME permet de s'adapter aux zones herbeuses comme désertiques et remplacera progressivement les bariolages Centre-Europe ou désert. Lancée en 2020 par l'armée de Terre, l'étude pour déterminer ce bariolage est le fruit d'une collaboration étroite entre la section technique de l'armée de Terre (STAT), le centre

interarmées du soutien équipements Commissariat (CIEC), la PFC de Rambouillet et le monde industriel. Le BME a été mis au point par une autre entreprise française, spécialisée dans les impressions complexes sur textile (société Tissus d'Avesnières à Laval).



Le CEMA en immersion au sein du SCA à Rambouillet

« Il faut donner au soutien les moyens de bien soutenir »

Général d'armée Thierry BURKHARD,

chef d'état-major des armées

Le 6 octobre dernier, le CRGHC Philippe JACOB, directeur central du service du commissariat des armées, a accueilli au quartier général Estienne (Rambouillet) le chef d'état-major des armées, le général d'armée Thierry BURKHARD, accompagné du GCAA Éric CHARPENTIER (EMA/sous-chef performance) et du CRG2 Jean-Philippe DELPRAT (EMA/chef de division Soutien de l'Homme), pour leur offrir un aperçu complet des grandes missions et actualités du SCA. Une occasion déterminante et inédite pour présenter les grandes fonctions du soutien Commissariat et montrer que le SCA est au rendez-vous de l'hypothèse d'engagement majeur (HEM). Le CEMA a visité les différents organismes sur place et participé à de nombreux échanges avec les personnels des centres interarmées (CIMCI, CISAP, CIEC, Pôle NUM, etc.), notamment sur les trésoriers militaires, la reverse logistique opérée cet été au Sahel et les équipements Commissariat.



À cette fin, le CIEC (centre interarmées du soutien équipement Commissariat) avait installé une tente sur la place d'armes du quartier général Estienne afin d'y exposer du matériel de vie en campagne : cuisine et douche, rations de combat avec présentation des dernières innovations à l'étude telles que les rations collectives ou végétariennes, et effets d'habillement dont le nouveau bariolage multi-environnement et le G3P (gilet porte-plaques polyvalent). Ont notamment aussi été présentés au CEMA la « cellule solde assistance » du CISAP (centre interarmées du soutien administration du personnel) et les enjeux des fonctions transport et hébergement gérées par le CIM (centre interarmées multiservices). Une visite riche en échanges, qui a permis de démontrer la capacité du service à soutenir les forces armées dans une perspective d'hypothèse d'engagement majeur.

La Foire internationale de Marseille, un rendez-vous incontournable pour le SCA !



2 200m² de stands pour les armées...le chiffre en lui-même en dit long sur l'engouement des armées pour la Foire internationale de Marseille (FIM). Exposition du canon CAESAR, d'un hélicoptère Gazelle, d'un VAB et de nombreux autres véhicules de l'armée de Terre, la FIM accueille chaque année pendant deux semaines 350 000 visiteurs du monde entier au Parc Chanot, à proximité du stade Vélodrome, et ce depuis...1924 !

Le Commissariat des armées y est présent par le biais de l'Établissement logistique du Commissariat des armées (ELoCA) de Marseille, fidèle parmi les fidèles, qui fait rayonner le service depuis 15 ans lors de cet événement international. La FIM est en effet l'occasion pour cet organisme d'exposer ses matériels, les nouveautés du Commissariat des armées et les rations bien entendu, qui attirent toujours autant.

Souvent mal connu des visiteurs, le SCA était cette année particulièrement dans son élément à la FIM : il faut dire que le thème était celui de la gastronomie (« La Foire vous régale ») ! À cette occasion, un ETRAC était déployé devant le stand, acheminé par la PFC de Toulon, qui a particulièrement attiré l'œil lors de son fonctionnement en réel ! Étaient également présentées les rations de combat, qui ont suscité l'intérêt du grand public et notamment des plus anciens, épatés par la diversité des menus proposés et par la qualité des produits, et étonnés de ne plus retrouver le « P4 » dans les rations, le fameux étui de 4 cigarettes... Le public s'est également montré très curieux du gilet pare-balles et du poids de l'attirail du soldat. Sur le stand du SCA, les visiteurs ont ainsi pu toucher du doigt la réalité du quotidien du soldat et du soutien apporté par le service du commissariat des armées : manger, s'équiper, se protéger et se reposer. Sous la tente de l'ELoCA était exposé du matériel de vie en campagne : un lit avec moustiquaire – la version améliorée du lit picot – recouvert d'un sac de couchage à côté d'une armoire et d'un bureau de campagne. Un environnement très sommaire mais qui donne un aperçu des conditions de vie des militaires déployés en opérations. Être présent à la FIM, c'est ainsi pour le SCA l'occasion d'offrir une vision de la réalité du soutien de l'homme, dont les missions menées dans l'ombre sont essentielles à la réussite des opérations.

ESCA : un nouveau nom pour l'école professionnelle du SCA !

En septembre dernier, le directeur central, le CRGHC Philippe JACOB, annonçait à Querqueville que l'école des fourriers porterait désormais le nom d'école des spécialités du commissariat des armées (ESCA). Avec cette nouvelle appellation, il souhaite avant tout mieux affirmer la vocation de l'école et mieux décrire ce qu'elle réalise au profit de la formation des sous-officiers et des militaires du rang des armées.

Cette école a achevé son interarmisation complète il y a 20 ans. Pourtant, l'appellation de fourrier la renvoyait, de façon exclusive, au riche héritage de la Marine, alors même que la DPMM a renoncé il y a 12 ans déjà à la spécialité de fourrier. Cette dénomination ancienne ne reflétait pas non plus l'ensemble des spécialités formées dans cet organisme : personnel de restauration, administration des ressources humaines, etc. L'école était aussi devenue la dernière structure du



ministère à employer le terme de fourrier. Même si beaucoup d'officiers mariniers sont très attachés à ce beau nom au charme un peu désuet, le terme de fourrier ne reflète plus aujourd'hui l'ambition de cette école : elle est au cœur du dispositif de formation du SCA qui se transforme et se modernise, en accompagnement de la vision stratégique portée par le CEMA pour les armées. L'appellation de fourrier renvoie à ceux qui étaient, à partir du XVI^{ème} siècle, en charge du fourrage et du logement de la

troupe : une autre époque ! Pour l'anecdote, il n'y avait plus « d'anciens fourriers » au dernier BS COMLOG¹ qui s'est terminé en décembre 2022 : cette nouvelle génération de marins ne connaît plus les fourriers.

L'ESCA porte désormais un nom qui explique clairement le cœur de son activité et le sens de ses missions. Il s'agit bien de fournir, au profit des armées et du SCA, une formation professionnelle de spécialité aux militaires qui assurent les fonctions de soutien commun au sein du ministère.

¹ Brevet supérieur / Technicien comptabilité et logistique responsable des opérations financières et comptables, du suivi du matériel et des stocks



L'EdA a fêté ses 20 ans le 15 novembre 2022

Depuis 2002, l'Économat des Armées a connu une authentique re-création. Cette grande maison s'est vu attribuer le quatrième nom de son histoire, s'est radicalement réinventée et est devenue un acteur majeur du soutien externalisé des armées. Pour célébrer cet anniversaire, une matinée d'échanges, ouverte par le major général des armées, le général d'armée aérienne Éric AUTELLET, a réuni les grands partenaires de l'Économat.

Acteurs institutionnels du monde du soutien - en métropole et en opérations - et interlocuteurs du secteur privé ont débattu sur les opportunités apportées par l'EdA au profit du soutien quotidien des forces françaises.

Deux thèmes majeurs ont ainsi été explorés : la restauration de demain face à l'évolution des techniques et des modes de consommation, et l'évolution du soutien externalisé dans le contexte du retour des conflits de haute intensité.



DU CÔTÉ ADMINISTRATIF

Top départ des inscriptions aux concours externes de recrutement dans le corps des commissaires des armées !

La campagne de candidature pour intégrer le corps des commissaires des armées est lancée ! Devenir commissaire des armées, c'est s'engager dans une carrière d'officier et d'administrateur militaire pour exercer sur le territoire national, en outre-mer et à l'étranger. Pour cela, les deux voies possibles sont le concours sur épreuves et le concours sur titres. 30 places offertes pour le premier, contre 10 pour le second. Vous êtes intéressé ou connaissez quelqu'un dans votre entourage qui l'est ? Ne tardez plus, inscrivez-vous dès maintenant ou parlez-en autour de vous, le chrono est lancé !

Modification du décret portant statut des commissaires

Le décret n°2012-1029 du 5 septembre 2012 portant statut particulier du corps des commissaires des armées a été modifié. Les deux mesures majeures sont l'introduction d'un recrutement au choix au profit des officiers sous contrat (OSC) à partir de 7 ans de grade de CR1 et des grades de CRP/CRC2 et la reprise totale d'ancienneté de grade pour les OSC qui seront activés. Figurent également dans la réforme la mise en place d'une commission de recrutement au choix sous l'autorité du directeur central et l'activation automatique après réussite du concours de l'École de guerre (à partir du millésime 2024). L'activation sera ainsi possible à divers moments de la carrière et selon diverses modalités, conduisant à la fois à offrir des perspectives attractives aux commissaires OSC et à fidéliser les profils à haut potentiel ou disposant de compétences spécifiques indispensables au corps pour répondre aux besoins du ministère.

Vous quittez le ministère des Armées Ce que vous devez faire et savoir !

Retrouvez toutes les démarches à effectuer et les conseils à suivre sur le site EURÉKA !

Culinary World Cup

Après 16 ans d'absence, la France signe son grand retour à la *Culinary World Cup* en décrochant la médaille d'argent ! Pendant 3 jours nos cuisiniers militaires français ont fait honneur à la gastronomie française et démontré leur savoir-faire à une cinquantaine de concurrents venus des quatre coins du globe.



Trophées de la Commande publique

La PFC Sud-Est remporte le prix de l'achat durable

Ces trophées récompensent la commande publique, toutes fonctions publiques confondues (État, hospitalière et territoriale). La 15^{ème} édition des trophées a couronné la Plate-Forme Commissariat Sud-Est dans la catégorie « Achat Exemple ». Ce prix vise à récompenser un projet d'achat exemplaire et mesurable, alliant performance et durabilité. Le projet de la PFC de Lyon était le projet « EVY ». Ce marché public a été contractualisé avec la société MOB-ENERGY et concerne la location d'une solution de recharge de véhicules électriques.



La promotion 2022 de l'ECA baptisée Solferino par le major général des armées

Les 42 élèves de la promotion 2022 de l'école des commissaires des armées ont eu l'immense honneur d'être baptisés promotion Solferino dans le cadre exceptionnel de la Cour d'honneur des Invalides le mardi 29 novembre. La cérémonie a été présidée par le général d'armée aérienne Eric AUTELLET, major général des armées, en présence du directeur central du service du commissariat des armées, le commissaire général hors classe Philippe JACOB. Étaient également présentes les hautes autorités, notamment le médecin général des armées Philippe ROUANET DE BERCHOUX (directeur central du SSA), les associations de commissaires et les associations patriotiques.

Familles et amis, que les élèves avaient déjà pu retrouver lors des cérémonies officielles au cours de leur formation militaire initiale, sont venus encourager à nouveau les élèves lors de ce moment absolument fondateur de la vie d'une promotion. C'est en effet lors du baptême que les élèves commissaires vont pouvoir forger leur identité autour d'un nom qui les fédère et les inspire. Ce baptême est aussi l'opportunité pour les familles de rencontrer les cadres qui accompagnent les élèves au quotidien. À l'issue de la cérémonie, le CRGHC Philippe JACOB, directeur central du SCA et la directrice de l'ECA, le CRG2 Sylvie PION, ont échangé avec les familles des élèves de la promotion Solferino.



AUX QUATRE COINS DU MONDE, les organismes du SCA répondent à l'objectif d'engagement opérationnel du service

Sénégal

À l'occasion de l'escale du porte-hélicoptères amphibie « Tonnerre » de la Marine nationale dans le port de Dakar du 15 au 19 novembre 2022, la DICOM EFS (éléments français au Sénégal) a apporté un soutien de taille aux forces armées présentes à bord. Le personnel de la DICOM EFS a ainsi coordonné le travail du *shipchandler* (commerçant vendant des fournitures pour bateaux) avec le bord et a procédé à la livraison de nombreuses palettes de vivres. Un travail conséquent qui a mobilisé personnels et matériels pour permettre le ravitaillement de ce bâtiment de près de 200 mètres de long dans un temps record.



Strasbourg-Haguenau-Colmar BA115 d'Orange



Sénégal



Côte d'Ivoire



BA115 d'Orange

Préparation opérationnelle d'envergure pour les élèves-commissaires de l'ECA à l'occasion de l'exercice OTTER ! Après avoir suivi des enseignements académiques les formant à la logistique et à l'organisation du soutien dans un contexte opérationnel, les élèves commissaires se sont rendus pour trois jours sur le terrain des Aglanets, relevant de la BA115 d'Orange, afin d'être confrontés au spectre des métiers que les commissaires sont amenés à exercer en OPEX : les achats, l'exécution financière, le contentieux, le recrutement de personnels civils et locaux, les affaires mortuaires, le soutien de l'homme, la trésorerie militaire et le contrôle d'un foyer. Nouveauté cette année : un atelier « contre IED » et un atelier « extraction de véhicule », permettant aux élèves d'adopter les gestes réflexes essentiels dans un contexte à risque, en environnement opérationnel. Une préparation opérationnelle observée de près par le CRG1 Olivier MARCOTTE, directeur central adjoint du SCA, et par le CRC1 Alexandre, chef de l'EMO-SCA, qui se sont rendus sur le terrain pour constater le niveau de préparation opérationnelle des futurs commissaires.



Côte d'Ivoire

C'est à l'occasion de l'exercice SEGUR organisé par les Forces françaises en Côte d'Ivoire que la DICOM FFCI a démontré sa pleine capacité opérationnelle. Cet exercice, qui vise à mettre en application les plans de défense et d'évacuation des ressortissants dans la région, a sollicité l'ensemble du personnel de la DICOM, que ce soit au sein de la section de défense, au centre opérationnel de camp, pour armer les différents ateliers du point d'évacuation ou au cœur du centre opérationnel interarmées. Grâce à différents ateliers de mise en situation - filtrage, fouille, enregistrement, déplacement, hébergement et évacuation - la DICOM FFCI a renforcé sa posture opérationnelle.



Strasbourg-Haguenau-Colmar

Dans les camps de Champagne, à Mourmelon, le GSBdD de Strasbourg-Haguenau-Colmar a apporté un soutien de taille dans le domaine de la restauration à l'occasion de l'exercice LEVIATHAN mené par le Régiment de Marche du Tchad (RMT). Deux ETRAC ont ainsi été déployés par les équipes logistiques afin de permettre aux personnels du cercle de Meyenheim d'assurer le service de restauration. Le GSBdD de Strasbourg-Haguenau-Colmar a ainsi démontré sa capacité à être au rendez-vous de l'opérationnel dans le domaine de la restauration.



REMOBINONS 2022 !

JANVIER

Le président de la République, Emmanuel MACRON, visite le GSBdD de Strasbourg-Haguenau-Colmar mobilisé pour assurer le soutien lors de cette visite aux armées.



MARS

La DICOM FFDJ soutient les exercices *Wakri* et *Amitié* conduits par les forces françaises à Djibouti.



FÉVRIER

Visite du directeur central du SCA, le CRGHC Philippe JACOB, en bande sahélo-saharienne (BSS) pour évaluer et appuyer le soutien SCA de la force Barkhane.



JUILLET

Deux blocs du SCA – Loutre et ECA - défilent sur les Champs Élysées pour le traditionnel défilé du 14 juillet.



SEPTEMBRE

L'École des Fourriers célèbre ses 110 ans lors d'une cérémonie présidée par le directeur central du SCA.



AOÛT

« Partir en dernier » : le SCA pleinement engagé dans la réarticulation du dispositif français en Afrique.



AVRIL

Le SCA présente son matériel Soutien de l'Homme à une délégation d'officiers américains en visite à l'ELoCA de Brétigny. En parallèle, le directeur central adjoint, le CRG1 Olivier MARCOTTE, visite la DIRCOM DAMAN et rencontre les principaux acteurs du soutien SCA au Liban.



JUIN

Le SCA est présent au salon EUROSATORY 2022. Au programme : présentation des différents équipements indispensables au combattant dont le nouveau bariolage multi-environnement (BME) développé par le CIEC, en collaboration avec l'armée de Terre.



MAI

Le commissaire aspirant Alix, représentant l'École des commissaires des armées, remporte le concours Clemenceau, concours d'éloquence des jeunes officiers.



OCTOBRE

Le CEMA en immersion dans les organismes du SCA à Rambouillet pour évaluer, au plus près, la capacité du service à soutenir les forces armées dans une perspective d'engagement majeur.



DÉCEMBRE

L'équipe de France des cuisiniers des armées décrochent la médaille d'argent lors de la *Culinary World Cup* au Luxembourg !



NOVEMBRE

La 10^{ème} promotion de l'École des commissaires des armées est baptisée Solferino lors d'une cérémonie aux Invalides présidée par le MGA.







VOLFA 2022

Le GSBdD de Mont-de-Marsan en piste

VOLFA. Un exercice opérationnel majeur de préparation aux opérations de haute intensité pour l'armée de l'Air et de l'Espace. Pas seulement ! En fournissant un soutien sans relâche en amont, pendant et en aval de l'exercice, VOLFA fut aussi un exercice de préparation opérationnelle pour le SCA et le GSBdD de Mont-de-Marsan en particulier. Restauration, hébergement, transport, loisirs, juridique... toutes les fonctions Commissariat ont été mobilisées pour soutenir les forces armées aériennes françaises et étrangères.

Rédacteur : Marion LOTTEGIER

Illustrateurs : Sébastien SAQUET, Marion LOTTEGIER

Trois semaines. C'est la durée de l'exercice VOLFA, exercice majeur de préparation aux opérations de haute intensité de l'armée de l'Air et de l'Espace, conduit sur la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan. Huit mois. C'est le temps de préparation du GSBdD de Mont-de-Marsan pour assurer le soutien de cet exercice de haut vol. Retour sur une mission d'envergure, couronnée de succès.

RENCONTRE INTERALLIÉE AU SOMMET

Pour sa nouvelle édition, l'exercice interallié VOLFA a accueilli sept nations alliées sur les BA118 de Mont-de-Marsan, BA125 d'Istres et BA120 de Cazaux.

Pendant trois semaines, du 26 septembre au 14 octobre 2022, les détachements des armées de l'air canadienne, espagnole, grecque, italienne et portugaise ont évolué aux côtés des 688 aviateurs français, en vol comme au sol, afin de développer échanges et interopérabilité en s'entraînant dans un environnement progressivement complexifié. Une dizaine d'autres nations étrangères était également présente sous le statut d'observateurs afin de pouvoir profiter du savoir-faire et de l'expertise française en matière de haute intensité. Un exercice de préparation optimale au combat de l'ensemble des aviateurs qui n'aurait pu se dérouler sans le soutien de proximité fourni par le GSBdD de Mont-de-Marsan.

CRÉER UNE BULLE OPÉRATIONNELLE

Si le GSBdD de Mont-de-Marsan a l'habitude des exercices d'ampleur organisés sur la base aérienne et est souvent sollicité pour opérer le soutien au plus près des unités, l'édition 2022

de l'exercice VOLFA a revêtu un caractère inédit, comme l'explique le CRC2 Rémy, chef du GSBdD : « *Le GSBdD de Mont-de-Marsan a été désigné GSBdD menant pour soutenir l'exercice VOLFA sur une grande partie des fonctions opérées par le SCA. Cette année, par rapport aux éditions précédentes, VOLFA 2022 s'est tout particulièrement démarqué par l'importance des moyens déployés avec un format bien plus important en nombre de personnels et de nations étrangères à soutenir. Fort de ce constat et compte tenu des limites liées aux capacités du GSBdD sur la fonction*

restauration, la solution du mess déporté est devenue une évidence ». En collaboration avec

la direction de l'exercice et la base de défense, le GSBdD de Mont-de-Marsan a fait le pari de mettre sur pied un mess déporté armé par du matériel SCA. L'enjeu ? Déployer et faire fonctionner des moyens lourds de vie en campagne, utilisés pour les engagements opérationnels en OPEX et sur le territoire national, notamment

pour les exercices majeurs sur un site qui n'est pas forcément aménagé pour les recevoir. Les facteurs clés ? L'anticipation et la coordination des différents acteurs.

Face à ce défi logistique et matériel, les équipes du GSBdD de Mont-de-Marsan se sont organisées autour d'une *task-force* armée par deux commissaires réservistes rompus aux exercices opérationnels : le CRP Philippe et le CRP Bruno, épaulés par deux sous-officiers. « *Nous avons été sollicités pour la première fois le 5 mars 2022, soit 7 mois avant le début de l'exercice. Bien qu'expérimentés, il y a un aspect sur lequel nous étions novices : assurer, avec l'appui de l'EMO SCA, une coordination entre les organismes logistiques et les centres interarmées de soutien du SCA. Travailler à moindre échelle avec des prestataires extérieurs, nous l'avions déjà fait, mais travailler avec tous ces acteurs de la chaîne SCA a été une réelle nouveauté.* » témoigne le CRP Philippe. Le rôle de la *task force* fut dans un premier temps de rechercher et d'exprimer l'effet à obtenir sur les différentes fonctions.



On a des savoir-faire et il faut le faire savoir

LE SAVIEZ-VOUS ?

VOLFA repose sur un scénario réaliste tourné vers la capacité dite « *entry force* » (l'entrée en premier dans une zone hostile en milieu contesté). L'exercice s'articule autour d'une vingtaine de raids aériens complexes menés de jour comme de nuit, durant lesquels toutes les dimensions d'une opération aérienne de haute intensité sont abordées. L'édition 2022 marque l'intégration accrue des domaines cyber, spatial et informationnel.





de campagne... soit plus de 50 tonnes de matériels déployées sur un site créé de toutes pièces. « *Nous sommes partis d'un sol nu, où il y avait juste les abductions d'eau et d'électricité. Il a fallu tout faire, du nivellement du sol au placement des conteneurs en passant par le raccordement électrique* », nous confie le CRP Michaël, commissaire de l'exercice. Pour l'emplacement de ce mess déporté, les équipes du GSBdD de Mont-de-Marsan avaient choisi un endroit bien précis : à proximité du bâtiment dit « escadron de passage », lieu de support des exercices aériens. « *Le but était de créer une bulle opérationnelle, c'est-à-dire un endroit sur la base aérienne dédié à l'exercice VOLFA incluant un espace de restauration ayant l'avantage d'éviter les déplacements sur la base* ».



En parallèle de la mise à disposition du matériel, des renforts en personnel ont été désignés par l'EMO SCA, en fonction des postes à armer sur le mess déporté. Dix personnels de la filière RHL² ont ainsi été appelés pendant toute la durée de l'exercice.

« *La contribution apportée par les GSBdD concourants a été très appréciée car cela a grandement renforcé nos équipes* » explique le CRP Michaël. Parmi les organismes du SCA mobilisés en amont de l'exercice, l'ELoCA de Marseille fut en charge de préparer et de délivrer les équipements de restauration et de campagne sur la base aérienne de Mont-de-Marsan, ainsi que de leur installation, aux côtés des personnels de l'USID³ mobilisés pour l'occasion. « *Mettre sur pied un mess déporté nécessite le respect de nombreuses normes sanitaires, d'où l'intervention et la présence indispensables des personnels de l'USID qui ont réalisé tout le raccordement en eau et électricité et déterminé l'emplacement exact des conteneurs.* »

Pour la restauration qui était un effet majeur, il s'agissait de nourrir entre 300 et 400 personnes par jour sur une structure déportée. Pour cela, des moyens matériels et humains s'avéraient indispensables et furent obtenus par le biais d'une expression de besoins transmise à l'EMO-SCA : il s'agissait en effet par moins que de mettre sur pied et d'armer un mess déporté.



VOLFA, c'est également un exercice de préparation opérationnelle pour le SCA

Quatre conteneurs frigorifiques, deux conteneurs de préparation froide, un ETRAC 400¹ de dernière génération, quatre tentes, un bac plonge, deux groupes électrogènes, deux armoires chaudes, deux chaînes de distribution, plus d'une centaine de tables de restauration, plus de 300 chaises, des tapis de sol, des rouleaux de piste, des lavabos collectifs

¹ ETRAC 400 : élément tracté de réchauffage et de cuisson pour 400 rations

² RHL : Restauration/hébergement/loisirs

³ Unité de soutien de l'infrastructure de la défense



Pour le montage du camp - qui a débuté une semaine avant le début de l'exercice VOLFA -, les personnels du magasin et du mess du GSBdD de Mont-de-Marsan furent pleinement mobilisés, aux côtés de trois techniciens de l'ELoCA de Marseille et du GSBdD de Poitiers Saint-Maixent.

Outre la restauration, le GSBdD a apporté son soutien sur les fonctions hébergement et transport. Dans le domaine de l'hébergement, le GSBdD a offert aux aviateurs français des logements sur la base aérienne de Mont-de-Marsan, et a été chargé d'orienter les délégations étrangères vers des hôtels. Sur la fonction transport, le GSBdD de Mont-de-Marsan a mis à disposition 32 véhicules pendant la durée de l'exercice afin d'optimiser les déplacements sur la base aérienne. Si le GSBdD a apporté un soutien complet aux aviateurs français, il a également été chargé de faciliter celui des délégations étrangères, notamment en amont de l'exercice.

« Nous étions en relation constante avec les délégations étrangères afin de faciliter leurs démarches et de les accompagner au mieux dans la préparation de leur venue. Le GSBdD a ainsi apporté un soutien aux délégations étrangères dans leur réservation d'hôtel-lerie, de restaurants, de location de véhicules, etc. Et nous avons continué d'assurer ce rôle au cours de l'exercice (livex). »

Un objectif : être au rendez de cet exercice majeur de l'armée de l'Air et de l'Espace

26 septembre : début de VOLFA 2022. Après cinq jours intenses de montage, le mess déporté est opérationnel et les équipes de restauration sont en place. Dix personnels sont présents chaque jour dès 7h du matin pour préparer près de 550 repas avec comme objectif « *nourrir et faire en sorte que le moment de restau-*

ration des personnels de l'exercice soit un moment de convivialité », comme nous le confie le CRP Philippe. Le chrono est lancé : les équipes disposent de trois heures pour confectionner les repas, préparer les chaînes de distribution et installer la salle de restauration. Tout doit être prêt pour 10h00. La journée débute par un briefing des équipes et par la réception des produits nécessaires à la confection du repas du jour, avant de procéder au décartonnage/déconditionnement et de stocker le tout en chambre froide. La répartition des équipes sur le site du mess déporté est simple : un personnel au décartonnage, deux personnels en préparation froide et quatre personnels en préparation chaude sur l'ETRAC. Les menus sont établis à l'avance par le chef de la production du mess déporté et le chef cuisinier du mess principal de la base aérienne, comme nous le précise le sergent-chef Élise, responsable de la production du mess déporté : « *Les menus ont été confectionnés selon nos connaissances de l'ETRAC et en fonction de ce qu'il est possible de produire sur un tel matériel. Des frites par exemple, ce n'est pas possible. Certes, certaines choses reviennent régulièrement, notamment les féculents, mais on essaye de diversifier au*

LE CHIFFRE

5 895

**C'est le nombre total
de repas servis
sur le mess déporté
en 3 semaines !**



maximum les menus, tout en tenant compte des difficultés à produire des repas sur un ETRAC. Tout réside dans l'adaptation ». L'adaptation, c'est justement le maître-mot sur le site du mess déporté.

« Nos commandes ont été passées trois semaines en amont et les effectifs n'étaient



Le challenge ? Produire entre 550 et 650 repas par jour sur un ETRAC !

pas parfaitement établis. Il était prévu que 350 personnes prennent leur repas au mess déporté, d'où la mise en place d'un ETRAC - qui a une capacité de 350 - 400 repas - et des commandes passées en conséquence. Sauf que rapidement, le nombre de rationnaire a augmenté pour atteindre près de 600 repas par jour ! Il a fallu s'adapter pour produire et servir ces repas : passer des commandes en urgence pour ne pas avoir à puiser dans les stocks du mess principal et ne pas pénaliser les prestations servies sur la base aérienne, revoir les menus en concertation avec le

commissaire d'exercice, mettre en place un stock tampon en cas de fluctuation des effectifs, etc. Produire plus de 550 repas par jour chaque midi pendant trois semaines sur un ETRAC prévu pour n'en produire que 400, c'est compliqué, tant au niveau du matériel qui est en surcharge et qui a du mal à monter en température, qu'au niveau du personnel car on travaille à quatre dans un espace très restreint. On s'adapte

comme on peut, avec les moyens que nous avons à disposition. » Malgré les difficultés des deux-trois premiers jours, le personnel a su « faire face » - selon la célèbre devise des aviateurs. « Toute la complexité réside dans le fait que l'on prévoit des choses en planification mais, en conduite, les imprévus imposent de s'adapter et de trouver de nouvelles solutions. VOLFA est certes un exercice de préparation opérationnelle des forces armées aériennes mais

c'est aussi en regard un exercice de préparation opérationnelle (notamment préparation opérationnelle métier - POM) pour le personnel du SCA. C'est une occasion unique d'opérer sur des équipements du SCA réservés aux camps de manœuvre et aux opérations », témoigne le CRC2 Rémy, chef du GSBdD de Mont-de-Marsan.

AU FAIT....

VOLFA ne s'est pas déroulé uniquement sur la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan. Captieux, Périgueux, Saint-Feniers, Audouze... autant de sites sur lesquels s'est déroulé l'exercice et sur lesquels le GSBdD de Mont-de-Marsan a dû apporter un soutien. Tentes, lits de camps, matelas, tables, chaises, générateurs Air Chaud et rations de combat individuelles réchauffables (RCIR) ont ainsi été livrés et installés par les équipes du GS pour soutenir les forces armées aériennes présentes sur ces différents sites.



Une fois les repas préparés, place au dressage des chaînes de distribution composées d'armoires chaudes et froides. Soucieux de s'inscrire dans une démarche éco-responsable, le GSBdD a choisi de fournir des couverts et des assiettes en dur, d'éliminer le plastique et de procéder au tri sélectif en installant des poubelles de tri.



Le SCA a démontré sa réactivité, son professionnalisme et son savoir-faire.

Les équipes s'affairent ensuite aux derniers préparatifs : affichage du menu du jour avec mention des allergènes et installation des tables et des listings d'émargement.

Le service de restauration débute à 11h et s'étire jusqu'à 14h. Le but recherché par les équipes ? « *Faire la même qualité de prestation en début et en fin de service* », nous livre le major Yves. Sous le grand chapiteau qui abrite la salle de restauration, la chaîne est remarquablement fluide et l'organisation du personnel

parfaite. Chacun est à son poste et sait ce qu'il a à faire. Une organisation et une qualité du service qui ne manquent pas d'être soulignées par les aviateurs en exercice : « *Everything is perfectly well organized and the food is really good. It's impressive ! It is a pleasure to come every day.* », nous confient deux aviateurs italiens. Des retours positifs appréciés par les équipes qui ne cachent pas leur satisfaction : « *Ça fait plaisir d'entendre un merci, de voir des sourires et de*

la bonne humeur sous le chapiteau. C'est valorisant et très motivant ».

La réussite du soutien restauration, le CRP Philippe l'attribue à la motivation et à la détermination des équipes : « *Il y a une ambiance de travail incroyable, tout le monde est content d'être là. Ce soutien, c'est le résultat d'un travail d'équipe remarquable et d'un engagement des personnels, et ce quelles que soient les conditions* ».

PARTIR EN DERNIER

Mettre sur pied un mess déporté et le faire fonctionner pendant trois semaines est une chose. Le démonter en est une autre. À l'issue de l'exercice, les équipes de la task force ont effectué les opérations de démontage et de réintégration des matériels, une mission délicate qui a duré trois jours en lien avec l'ELoCA de Marseille et le CTTS⁴.

« *Comme pour tout engagement opérationnel, le SCA part en dernier* » précise le CRP Philippe.

Après trois semaines d'exercice et plus de huit mois de préparation, la page VOLFA se tourne pour le GSBdD de Mont-de-Marsan qui a su démontrer sa pleine capacité à soutenir un exercice opérationnel d'ampleur. C'est l'heure du bilan et très rapidement, le soutien opéré par le GSBdD de Mont-de-Marsan est unanimement salué par les plus hautes autorités locales : directeur de l'exercice VOLFA, COMBdD et général commandant les forces aériennes. De plus, à l'occasion de sa visite sur le site, l'adjoint

au chef de l'EMO-SCA a pu constater le *satisfecit* général et la plus-value apportée par le mess déporté. Tous ont exprimé leur reconnaissance et leurs remerciements pour la qualité du travail réalisé et l'engagement sans faille du personnel du GSBdD de Mont-de-Marsan et des organismes du SCA concourants.

Une réussite collective qui témoigne, pour le CRC2 Rémy, du savoir-faire du SCA à soutenir des exercices de grande ampleur : « *Nous sommes fiers de cette réussite collective et de l'excellence du soutien apporté au soutenu. Il est le fruit de l'engagement des équipes dans*

la mission de soutien qui incombe au service. À travers l'appui logistique apporté à VOLFA, le SCA a démontré sa réactivité, son professionnalisme et son savoir-faire, notamment sur la fonction restauration. C'est tout simplement une belle réussite du service qui a su être au rendez-vous des ambitions de l'armée de l'Air et de l'Espace ». ■

⁴ CTTS : Centre des transports et transits de surface, organisateur des transports par voies ferrée et navigable au profit de l'armée française

MAIS AUSSI...

Outre le soutien RHL, le GSBdD de Mont-de-Marsan a apporté un soutien juridique conséquent. Cinq nations étrangères déployées sur une base aérienne française pour un exercice opérationnel, ce n'est pas rien, et cela nécessite l'établissement de conventions juridiques très précises. Un rôle qui incombe au LEGAD, également commissaire d'exercice : le CRP Michaël. Un travail minutieux débuté six mois en amont de

l'exercice, rythmé par de nombreux échanges avec ses homologues étrangers pour établir des conventions bipartites. Des conventions juridiques d'installation ont également dû être établies pour les sites dits isolés (Captieux, Périgueux, etc.) afin d'indiquer aux prestataires le nombre de personnes présentes sur le site, la durée de l'exercice, la prise en compte d'éventuelles dégradations, la légifération des conflits, etc.

TÉMOIGNAGES



Commissaire en chef de 2^{ème} classe Rémy,
Chef du GSBdD de Mont-de-Marsan

VOLFA pour le GSBdD fut une manœuvre complexe aux enseignements riches et surtout une belle démonstration du savoir-faire du GS et du SCA en général. Un défi relevé par l'équipe SCA qui peut être fière du résultat obtenu.



Commissaire principal Philippe, commissaire adjoint de la Task Force VOLFA

En tant que réserviste, on se sent pleinement utile, on est pleinement dans notre fonction et en même temps on en tire une satisfaction personnelle. Tout le monde ne peut pas dire « nous avons fait équipe, nous avons monté un mess déporté et nous avons soutenu VOLFA ».



Commissaire principal Bruno, commissaire adjoint de la Task Force VOLFA

Avec le CRP Philippe, nous mettons notre riche expérience en termes de soutien de l'homme et nos compétences au service du GSBdD. Monter un mess déporté et soutenir un tel exercice, c'est, entre autres, le résultat de toutes mes années d'expérience en RHL.



Commissaire principal Michaël, commissaire d'exercice VOLFA

Être commissaire d'exercice sur un exercice tel que VOLFA, c'est un travail à temps plein, c'est du 100%. Mais pour que ce soit une réussite, il y a une chose essentielle : l'osmose et le travail d'équipe.

COMMISSION DE LA TENUE

une avancée pour LES COMMISSAIRES & LES AUMÔNIERS

Rédacteur : CRP® Cynthia DUMONT

Portée par le Conseil de la fonction militaire du service (CFM SCA) depuis plusieurs années, la Commission de la tenue a été officiellement créée le 14 février 2022 par la note n°460 de la DCSCA. Organe consultatif qui existe dans d'autres armées, il a été mis en œuvre pour répondre à la problématique des tenues et effets d'uniforme des commissaires des armées et aumôniers à statut militaire. Directement rattachée au directeur central du service du commissariat des armées, la Commission se réunit une fois par an sous la présidence du directeur central adjoint, le CRG1 Olivier MARCOTTE.

DES PROBLÉMATIQUES TOUS AZIMUTS...

Une Commission de la tenue...mais pour quoi faire ? Longtemps remontées *via* les concertants du CFM SCA, les questions relatives à l'habillement des commissaires et des aumôniers manquaient d'une structure pour poser les problèmes à plat et les résoudre. Concrètement, des questions telles que les difficultés de perception de paquetage pour les officiers sous contrat (OSC), l'accessibilité aux cabines d'essayage dans les espaces ATLAS, la dotation des aumôniers, les points attribués aux commissaires et aumôniers *versus* ceux attribués aux militaires des armées, le développement d'une filière de « recyclage » ; tous ces sujets méritaient d'être traités au sein d'une instance dédiée. C'est chose faite avec la Commission de la tenue qui permet une fois par an de se prononcer sur des sujets qui perturbent souvent le quotidien des personnels concernés : l'officier sous contrat qui arrive en régiment en tenue civile parce qu'il n'a pas perçu de treillis, l'aumônier affecté en gendarmerie pour sa première affectation et qui ne dispose pas d'une tenue d'aumônier interarmées, le commissaire qui doit manier une épée lors d'une cérémonie et qui n'en est pas équipé...

...SUIVIES DE DÉCISIONS RAPIDES ET CONCRÈTES

Désormais, chaque session annuelle étudiera les questions re-



montées vers le CFM SCA, mais aussi vers le centre interarmées du soutien équipements Commissariat (CIEC), expert dans le domaine. Les problématiques ainsi rassemblées seront exposées à la Commission qui tranchera pour chacune d'elles. Ainsi, lors de la toute première session qui s'est déroulée en juillet 2022, le CRG1 Olivier MARCOTTE a demandé à ce que deux états des lieux précis soient menés : l'un sur le paquetage, l'autre sur la dotation en épée (avec un plan d'équipement qui sera généralisé à l'ensemble des commissaires). Sur la question de la dotation en TSR - tenue de sport rénovée - il a indiqué que serait envisagée la piste du renouvellement de cette tenue pour les commissaires et aumôniers. Enfin, en marge de cette première réunion, il a demandé que soit étudiée la possibilité de rattacher en organisation à un GSBdD les aumôniers affectés en gendarmerie. ■

QUI SONT LES MEMBRES DE LA COMMISSION ?

L'inspecteur du Commissariat des armées, un représentant de l'adjoint RH du directeur central, le secrétaire général du CFM SCA et deux membres élus par le CFM en sont membres. À leurs côtés siègent des experts sans voix délibérative : le directeur et le directeur adjoint du CIEC ainsi que le bureau Habillement/soutien de l'homme de la sous-direction Activités. C'est le directeur adjoint de la DCSCA qui préside.

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est la Marine nationale qui, la première, a inauguré sa Commission de la tenue... c'était en 1972. Chaque armée et service en a ensuite mise en place une :
1982 pour l'armée de Terre
2006 pour l'armée de l'Air et de l'Espace
2012 pour la DGA
2013 pour le SSA



INTERVIEW

Le CRG1 Olivier MARCOTTE, directeur central adjoint et Président de la Commission de la tenue, nous répond très concrètement sur les nombreuses avancées attendues grâce à ce nouvel organe de travail.

— Pourquoi avoir créé une Commission de la tenue alors qu'existe la note n° 1738/DEF/DCSCA/NP du 8 avril 2016 relative à l'habillement des commissaires des armées ?

CRG1 MARCOTTE : C'est une demande du CFM SCA qui est à l'origine directe de la création de la Commission de la tenue du SCA. Cette instance consultative, placée sous la tutelle du directeur central, intervient sur un champ vaste allant bien au-delà de la note de 2016 (qui fixe les dotations et droits à renouvellement et modalités de soutien pour les seuls commissaires des armées) et peut se prononcer sur les conditions de port, les éventuelles évolutions de dotation ou de condition d'emploi des tenues et plus généralement sur les inflexions à apporter à la politique habillement du service.

Cette instance a vocation à faire évoluer les textes qui ne doivent pas être gravés dans le marbre ! Il est à noter que la Commission de la tenue du SCA englobe également les thématiques habillement des aumôniers militaires. Sa composition originale, associant des commissaires des armées de tous ancrages et des aumôniers, des membres du CFM, des membres du COMEX du SCA (dont l'inspecteur) et des spécialistes du domaine, me permet ainsi de proposer au directeur central des orientations éclairées, pour actualiser et « faire vivre » la politique habillement du service.

— Cet organe a-t-il un équivalent dans une autre armée ou un autre service du MINARM ?

CRG1 MARCOTTE : La Commission de la tenue est une enceinte consultative qui existe depuis de nombreuses années dans les trois armées et dans certains services (le SSA notamment). En principe, ces instances - dénommées « comité » ou « commission » de la tenue - se réunissent une fois par an, en présence d'un participant du SCA relevant du domaine habillement. En effet, le SCA est opérateur unique de la

fonction habillement au profit des armées, directions et services (ADS). À ce titre, sa présence en conseil et en appui des ADS lors de ces comités est indispensable.

— Quelles sont les grandes thématiques abordées pour améliorer la condition habillement des commissaires et des aumôniers ?

CRG1 MARCOTTE : Lors de la première Commission de la tenue du SCA, nous avons abordé les thèmes suivant :

- l'harmonisation du paquetage interarmées entre commissaires de carrière et commissaires sous contrat – étude en cours, les conclusions seront proposées lors de la session de 2023 ;
- l'analyse des paquetages effets de combat (remise à niveau) et effets de service courant des commissaires des armées (augmentation ou réduction de fréquence de renouvellement de certains articles ciblés) : étude en cours, les conclusions seront proposées lors de la session de 2023 ;
- les modalités de dotation à terme de tous les commissaires des armées en épées. L'étude du CIEC a été éditée le 29 novembre 2022 ;
- l'amélioration de la connaissance du corpus réglementaire (fait) et de la prise en compte des aumôniers servant en gendarmerie (en cours) ;
- l'attribution de la TSR (tenue de sport rénovée) aux commissaires des armées (fait depuis le 1^{er} octobre 2022).

— Comment les enjeux de développement durable et d'économie circulaire sont-ils pris en compte par le SCA ?

CRG1 MARCOTTE : Conscient de l'importance de ce sujet et de la responsabilité du service en matière de développement durable, le directeur central a désigné un officier développement durable (DD), qui est également coordonnateur sobriété énergétique : il s'agit du chef de la division filières de la DCSCA.

Ces enjeux de DD sont plus précisément pris en compte dans le domaine de l'habillement, à travers deux approches complémentaires, le recyclage des effets et leur réemploi. Le service a ainsi réalisé en 2019 une expérimentation « innovation » conduite par le CIEC en liaison directe avec des entreprises : il s'agissait d'appréhender le niveau de maturité du secteur industriel en matière de recyclage des effets et de définir les conditions de mise au point d'un processus logistique et industriel de recyclage des treillis F3 et TPB (tenues de protection de base). Cette expérience s'est montrée suffisamment prometteuse (réalisation de pulls à partir de fibres recyclées) pour que le service travaille à une orientation plus ambitieuse qui va nécessiter des moyens humains et financiers dédiés selon les opportunités qu'offrira la prochaine LPM. En 2021 et 2022, la direction centrale a également lancé une première expérimentation limitée de réemploi des effets d'habillement (toute la gamme) avec trois GSBdD (Grenoble, Luxeuil et Brest). Celle-ci vise à récupérer les effets non utilisés, les faire analyser puis les remettre en condition par le biais d'un opérateur privé pour les remettre en circulation (ou les éliminer/recycler le cas échéant). Son extension est envisagée en 2023.



La Commission de la tenue permet d'actualiser et de faire vivre la politique habillement du service.

— Pouvez-vous nous en dire plus sur la dotation en épée des commissaires ?

CRG1 MARCOTTE : Le directeur central central a pris la décision de doter progressivement tous les commissaires des armées de l'épée. Lors de la Commission de la tenue, j'ai demandé au bureau HSH (habillement/soutien de l'homme) de la direction centrale - en liaison avec le CIEC - de proposer un plan d'équipement soutenable qui intègre les commissaires sous contrat.

Les conclusions de cette étude sont attendues pour la fin de l'année : le cadencement retenu pour doter les commissaires dépendra évidemment fortement de la ressource financière qu'il sera possible de mobiliser, sachant que le prochain marché sera renouvelé en fin d'année et pourra prendre en compte les nouvelles cibles.

— Le délai d'équipement des commissaires OSC va-t-il être optimisé ?

CRG1 MARCOTTE : Il y a en effet des différences locales de traitement dans l'application des directives émises par le CIEC sur ce sujet. J'ai donc demandé au CIEC, qui a par ailleurs déjà décrit et diffusé des parcours clients à l'attention des GSBdD, de réaliser un parcours client spécifique OSC pour rappeler les bonnes pratiques et ainsi optimiser les délais d'équipement.

— À partir de quelle date les commissaires et les aumôniers pourront-ils utiliser e-habillement ?

CRG1 MARCOTTE : Actuellement les commissaires des armées et aumôniers utilisent le portail e-DPC, qui est fonctionnel et accessible via Intradef.

Le portail de commande e-Habillement, accessible sur Internet a été déployé avec succès auprès de l'armée de l'Air et de l'Espace en juillet 2020, puis de la Marine nationale à l'été 2021.

Le portage sur Internet implique néanmoins la réalisation de travaux de sécurité sur le portail (opérés avec la DIRISI) dont le calendrier n'est pas encore définitivement arrêté et qui constituent un préalable indispensable à la poursuite du déploiement de e-Habillement. L'armée de Terre et les SIA pourraient basculer sur ce portail fin 2023, mais cette date n'est pas encore consolidée.





Écoles militaires de Draguignan



3 QUESTIONS À L'AUMÔNIER EMMANUEL



L'aumônier Emmanuel fait partie des membres du CFM SCA et de la Commission de la tenue. Il a assisté en juillet 2022 à la toute première session de la Commission.

1. En quoi cette Commission est-elle importante pour les aumôniers ?

Les aumôniers attendent de cette Commission une prise en compte par le SCA de leur spécificité propre.

2. Quelles sont les principales problématiques rencontrées par les aumôniers en matière d'habillement ?

Les aumôniers sont en tenue interarmées mais ont aussi un ancrage, et ils peuvent souvent servir plusieurs unités interarmées. Pour cette raison, il serait souhaitable que les aumôniers puissent être dans la même tenue que les unités qu'ils soutiennent.

Par ailleurs, selon leur affectation, ils sont plus ou moins bien pris en charge et les difficultés d'habillement sont récurrentes car les services habillement ne savent pas toujours dans quelle case mettre l'aumônier.

3. Êtes-vous satisfait de la première réunion de cette Commission en juillet dernier ?

Cette première réunion a permis de faire un point de situation sur la gestion, le suivi et le renouvellement des tenues des aumôniers.

Avec un peu d'humour, nous pourrions résumer notre problématique habillement ainsi : les aumôniers sont des personnels non combattants, alors faut-il donner un goupillon à chacun d'entre eux ?

FOCUS

Le mémento RH et de soutien des aumôniers militaire est paru le 18 novembre 2022. Les modalités liées à l'habillement y sont détaillées en pages 28 et 32.

Disponible sur Intra'SCA :

<https://portail-commissariat.intradef.gouv.fr/page-espace/aumôniers-militaires-et-civiles/le-soutien-des-aumôniers>



Quand l'INNOVATION challenge le SCA

Rédacteur : CRC2 Anne-Lise BRETON

Illustrateur : Bérénice DESPREZ

Le projet de service « Ambition SCA » consacre son 5^{ème} objectif stratégique à « la dynamisation de l'innovation et de la prospective ». Un des objectifs opératifs est d'insuffler une culture d'innovation pour imaginer de nouvelles solutions de soutien ». Pour ce faire, le SCA a organisé un challenge innovation dont le point d'orgue était la présentation de projets inédits le 21 octobre dernier. Le jury était constitué de représentants du service, de la division stratégie numérique des armées de l'EMA, de la DTPM (délégation à la transformation et à la performance ministérielle) et de deux spécialistes de l'innovation travaillant dans des sociétés privées. Ce challenge innovation a mis en lumière la volonté du service de développer un environnement qui favorise la réflexion prospective, la création et la prise de risque. Une belle opportunité de montrer que l'esprit d'innovation est un des vecteurs de la modernisation du service. Les projets récompensés feront l'objet d'études complémentaires, éventuellement d'un prototypage et, si les expérimentations sont concluantes, ils pourront être mis à l'échelle. Zoom sur cette émulsion d'idées novatrices à la vocation unique : améliorer la qualité du soutien délivré par le SCA.



Avant cette journée, le parcours a été long. Pendant six mois, dix groupes ont rivalisé d'ingéniosité pour proposer des solutions concrètes conduisant à améliorer le fonctionnement du service et la qualité du soutien qu'il délivre. Tous les organismes du SCA y ont été associés, représentés par leur correspondant innovation-numérique-simplification (CINS) ou son suppléant.

Le défi était de taille : parmi les trois thématiques « opérations », « offre de service » ou « avenir », chaque équipe devait identifier un irritant puis bâtir une solution innovante pour y remédier.

Entre mars et juin 2022, il leur a d'abord fallu identifier une solution d'innovation. Durant cette phase, ils ont bénéficié de formations, suivies d'ateliers pratiques dans les domaines de l'idéation et du maquettage au sein de l'Innovation Défense Lab (IDLab), et d'un appui spécialisé pour lancer la création d'une maquette de leur projet.

Puis, entre juillet et septembre 2022, les concurrents ont construit leur projet : maquettage et dossier technique. Dans cette phase, les groupes ont étoffé leur projet d'innovation, avec la rédaction d'un dossier technique complet de présentation du projet (aspects juridiques, financiers, techniques, etc.). En outre, les dimensions transverses du numérique, de la RH, du développement durable et de la résilience devaient être abordées par chacune des études. La prise en compte dès la phase de conception de l'ensemble des dimensions inhérentes au projet permettait de renforcer sa crédibilité et de sécuriser la phase avale en vue d'un éventuel déploiement.

La réalisation de cette maquette avait également pour but de faciliter l'évaluation du projet par le jury.

hAPPI

La nouvelle plateforme qui permet de capter et de développer des projets innovants

Nouvelle plateforme numérique et innovante, **hAPPI** est un projet développé conjointement par l'EMA et le SGA en collaboration avec l'AID (Agence de l'innovation de défense), destiné à accompagner, conseiller et soutenir tous les personnels civils comme militaires du ministère des Armées dans leurs initiatives (terme qui désigne toutes les propositions déposées sur la plateforme) d'innovation, de transformation numérique, de simplification administrative et d'amélioration de l'existant.

hAPPI – qui signifie « AccomPagner les Projets Innovants » (le « h » mettant en exergue l'humain à la source de toute innovation) – s'inscrit dans la nécessité stratégique, pour le ministère des Armées, de mener une politique proactive en matière d'innovation.

La plateforme apporte à l'encadrement les outils pour étudier, valider et développer les initiatives déposées, qu'il s'agisse de problématiques de management, d'organisation, de processus, ou bien des innovations d'usage ou technologiques, dans les domaines suivants : opérationnel, administratif, soutien.

hAPPI permet également de piloter un portefeuille d'initiatives et les actions associées, de connaître le degré de progression de chaque projet ainsi que les difficultés rencontrées, d'apporter aux innovateurs un appui technique et de recueillir les avis d'experts.

Une plateforme pour de multiples avantages ! Les initiatives conduites localement bénéficient ainsi d'une meilleure visibilité. Leurs auteurs sont reconnus, encouragés, valorisés et leur périmètre d'action se trouve étendu à l'ensemble des bénéficiaires potentiels. Les capacités

d'interaction fluidifient les échanges et contribuent à développer émulation et culture de l'innovation.

Pas de panique ! **hAPPI** ne nécessite aucune formation pour démarrer.

Des vidéos explicatives de quelques minutes sont disponibles sur DefTube : <https://deftube.intradef.gouv.fr/permalink/c1263f3d821200wone56>

Au sein du SCA, chaque agent peut contacter son CINS pour enregistrer son initiative. Sur cette application, le SCA a référencé deux axes :

- **axe n° 1** : Projets d'innovation ou de simplification **portés par un agent du service** ;
- **axe n° 2** : Projets d'innovation ou de simplification portés **par un organisme du SCA** (direction centrale, centres interarmées du soutien, plate-formes Commissariat, écoles, organismes opérateurs, etc.).

Doit être référencé dans un de ces deux axes tout projet ayant pour objet :

- **une simplification** : c'est-à-dire toute mesure pragmatique et concrète destinée à faciliter les relations entre souteneurs et soutenus ou à alléger le travail des souteneurs. Il s'agit notamment de toute initiative destinée à faciliter la vie quotidienne, de bâtir une relation de confiance, de diffuser une bonne pratique, d'améliorer l'efficacité, de supprimer un problème du quotidien (temps d'attente, nombre de procédures ou d'interlocuteurs, ...) ;
- **une innovation** : c'est-à-dire tout projet permettant d'introduire une solution nouvelle dans un domaine. Il peut s'agir d'outils existants dans le secteur civil et que l'on souhaite intégrer dans nos processus ou nos activités. Il peut également s'agir de toute nouvelle idée aboutissant à la création de produits ou procédés technologiquement nouveaux ou améliorés.

Point de contact : dcsca-best-happi.correspondant.fct@intradef.gouv.fr

Cette journée a été introduite par le CRG1 Bernard MERCIER, officier général directeur des activités de la DCSCA. Il a insisté sur l'importance de l'organisation de ce tout premier challenge innovation qui a rassemblé près de 80 correspondants innovation, autour de deux grands enjeux : mieux équiper les forces et être au rendez-vous des enjeux d'aujourd'hui en répondant aux besoins de demain.

Parmi les dix projets présentés, trois ont particulièrement retenu l'attention du jury et seront étudiés en vue d'un éventuel déploiement.

Projets en lice

OCTOPUSS

Outil Collaboratif pour le Traitement Organisationnel de l'Information Pour l'Usage des Soutenus et des Soutenants

@P'R

@ssistant au prévisionnel des Repas

SCAOPS

La bourse aux talents du SCA

MOTO

Moyens Optimisés pour les Transports en OPEX

OROPS

Officier Référent Opérations

Hello SCA

« Une solution à ton besoin ! »

ALADIN

Application pour l'aide au déploiement de l'innovation

EURESCA

Eureka du soutenant

CAPOPEX

Capacité de Projection OPEX



PREMIÈRE PLACE & PRIX DU JURY PROJET « OCTOPUSS »

Outil Collaboratif pour le Traitement Organisationnel de l'Information Pour l'Usage des Soutenus et des Soutenants

L'équipe du projet a proposé une solution à la complexité administrative, due notamment à l'éparpillement des informations et à la multiplicité des systèmes d'information. En intégrant sur EURÉKA un « Chatbot », via une recherche en langage naturel, l'utilisateur peut ainsi être orienté vers le bon service et/ou le bon document.





**2^e PLACE & PRIX SIMPLIFICATION
PROJET « @P'R »**

@assistant au prévisionnel des Repas

L'équipe du projet visait quant à elle à simplifier l'accès aux services de restauration pour une gestion confortable, performante et écoresponsable des effectifs rationnaires au profit des soutenus et des soutenant. Les ruptures de service en chaîne de distribution engendrent une pression sur les équipes et les repas gaspillés amènent à des pertes financières non négligeables. Leur solution : créer une application qui permet aux soutenus de planifier un créneau repas ou encore de réserver un repas à emporter.

Pour conclure cette remise de prix, le CRG1 Olivier MARCOTTE, directeur central adjoint du SCA, a félicité l'ensemble des participants pour ce travail en équipes pluridisciplinaires et pour les réflexions approfondies aboutissant à des projets novateurs. Il les a également encouragés à donner suite à leurs idées et à trouver des solutions à développer : « *Soyez les ambassadeurs de l'innovation, c'est comme cela que le SCA avancera* » a-t-il conclu. ■



**Soyez
les ambassadeurs
de l'innovation,
c'est comme cela
que le SCA
avancera.**



**3^e PLACE & PRIX DE L'ORIGINALITÉ
PROJET « LA BOURSE AUX TALENTS DU SCA »**

Les membres de l'équipe du projet « La bourse aux talents du SCA » ont constaté une sous-sollicitation de certaines compétences particulières détenues par les personnels du SCA. Selon eux, l'organisation du travail ne permet pas d'irriguer les compétences hors des organismes au sein desquels elles sont utilisées. En parallèle, on constate des surcharges ponctuelles ou permanentes d'activités. Mettre en place une bourse des talents du SCA, reposant sur un système d'offre et de demande, permettrait à chaque donneur d'ordre « d'échanger » des talents. Cet échange serait ensuite « négocié » sur la base d'une monnaie virtuelle : l'ACANTHE.





2023 : 10 ans pour le corps DES COMMISSAIRES DES ARMÉES & 10 ans pour son école

En 2020, nous fêtons les dix ans du service du commissariat des armées, service interarmées œuvrant au profit de toutes les forces armées françaises.

C'est en 2013, trois ans après l'interarmisation des commissariats d'armée, que deux étapes aussi logiques que complémentaires ont été franchies. En effet, un service unique amenait rapidement à la création d'un corps unique des commissaires des armées et à une école centralisée de formation.

Tout au long de cette année, nous vous proposons de revenir dans notre magazine sur ce double anniversaire au travers de différentes thématiques. Dans ce numéro, il s'agit d'un panorama général du corps et de son école dédiée, afin d'en rappeler les grandes caractéristiques.

Le corps des commissaires, c'est un ensemble de 1900 officiers qui exercent des métiers bien spécifiques dans divers milieux. Afin de les former à cette variété, mais également au métier d'administrateur militaire, une école spécifique s'imposait. Installée à Salon-de-Provence aux côtés de l'École de l'air et de l'Espace, l'École des commissaires des armées forme chaque année plus de 200 commissaires, issus des concours, de la réserve opérationnelle, ou destinés à un parcours plus ou moins court en tant qu'officiers sous contrat ou volontaires aspirants commissaires.

Entre nécessaires retours historiques et réflexions prospectives, voici un large tour d'horizon de ce corps d'excellence avec un mot d'ordre pour cette année qui s'ouvre : faire corps.



UN CORPS INTERARMÉES DE CRÉATION RÉCENTE, AUX ORIGINES LOINTAINES

Le corps des commissaires des armées est un corps d'officiers administrateurs dont la mission est d'assurer le soutien des armées aussi bien sur le territoire national qu'en opérations extérieures.

Des guerres du XIV^{ème} siècle aux conflits du XXI^{ème} siècle, les commissaires assurent leur mission de soutien des combattants en s'adaptant à leurs besoins et aux évolutions technologiques, juridiques et sociétales.

Déjà, dès la fin du XII^{ème} siècle, apparaissent des troupes directement financées par le roi. Dans le même temps, on assiste à la création de contrôleurs indépendants du commandement chargés de la vérification du bon emploi des ressources. Si Jean le Bon est traditionnellement invoqué comme le lointain fondateur de ce que sont les commissaires des armées aujourd'hui, on oublie que c'est de 1294, sous le règne de Philippe le Bel, que date la naissance de l'administration maritime au sein de l'arsenal de Rouen, le « Clos des galées ». Entre le commissaire des guerres de Jean le Bon en 1351 et le commissaire des armées de 2023, de nombreux chapitres ont été écrits. On peut ainsi évoquer François I^{er} puis Henri III et « les commissaires du roi pour les gens de guerre », Colbert et l'intendance de la Marine, Napoléon et le train des équipages, l'intendance de l'armée de Terre au début du XIX^{ème} siècle, les 3 commissariats d'armée et les corps techniques et administratifs au XX^{ème} siècle.

Qu'ils soient intendants, inspecteurs aux revues, commissaires de la Marine, de l'Air ou de l'armée de Terre, ou officiers d'administration, tous ont œuvré auprès des forces, à l'intersection des mondes du commandement, du pouvoir politico-administratif et du secteur marchand pour solder, nourrir, équiper, transporter les armées françaises et les accompagner dans les combats menés.

L'actuel corps des commissaires des armées provient de deux

mouvements récents et quasi simultanés. Dans un premier temps, les trois corps historiques de commissaires (Terre/Air/Marine) ont fusionné le 1^{er} janvier 2013, formant un ensemble d'environ 1000 commissaires. Puis, par trois vagues successives entre 2014 et 2016, les officiers des corps techniques et administratifs ont été pour partie intégrés au corps, pour réunir *in fine* environ 1900 commissaires dans le corps tel qu'il est aujourd'hui.



Ce mouvement allait dans le sens de l'histoire pour au moins trois raisons :

la première est qu'il donne au ministère les moyens d'engager une transformation en profondeur de son administration militaire en disposant d'un corps unique de direction et de conception dédiée à cette fonction. La deuxième est qu'il met en cohérence l'organisation de l'administration militaire devenue interarmées et la ressource humaine en charge de l'animer. La troisième, et non des moindres, est qu'elle offre à chaque commissaire un spectre d'emplois possibles considérablement élargi, renforçant ainsi l'intérêt de notre métier.

CRGHC Stéphane PIAT, directeur central du SCA lors de la cérémonie des 5 ans du corps en novembre 2018



en **2'30**

Flashez et découvrez un bref historique de ces évolutions durant les siècles



Panorama des officiers intégrés au corps des commissaires



NB : les OCTA sont les officiers des corps techniques et administratifs, issus du concours de l'école militaire des corps techniques et administratifs. Ces officiers peuvent exercer des fonctions d'encadrement et de conception dans les organismes ou services auxquels ils appartiennent, ou, plus rarement, participer à leur direction. Ils peuvent aussi être appelés à faire partie d'organismes interarmées ou relevant d'une autre armée, ou de tout autre organisme rattaché au ministère des Armées.

Les commissaires opèrent aujourd'hui au sein des fonctions supports, appelées aussi fonctions du soutien Commissariat : rémunération, restauration, conseil juridique, habillement et autres équipements du combattant, mobilité et transports, gestion hospitalière, achats-marchés, finances, audit et pilotage, gestion de projet, etc.

D'ancrages Marine, Terre, Air et Espace, Santé ou Armement, ils sont susceptibles d'être affectés dans tout type de poste au sein du ministère des Armées, mais aussi en dehors. Ces ancrages, ce sont des racines pour chaque commissaire, mais aussi les spécificités de chaque milieu, avec leurs références et leur propre culture. Ils ne s'opposent en rien à la constitution d'une identité commune, celle d'un corps interarmées unique. Cette question primordiale des ancrages, marqueur fort de la carrière de tout commissaire, fera l'objet d'un article dédié dans un SOUTENIR ultérieur.



Appellation

Rien de plus simple !

À L'ORAL,
« Monsieur/Madame le commissaire »
est la seule appellation verbale reconnue,
tous grades confondus.

À L'ÉCRIT,
on s'adressera au commissaire
au moyen de son grade complet
sans énoncer de classe.

Par exemple :
« Monsieur/Madame le commissaire en chef ».

LE COMMISSAIRE DES ARMÉES : UN OFFICIER ADMINISTRATEUR ANCRÉ

Le corps des commissaires des armées est régi par le décret n°2012-1029 du 5 septembre 2012, remanié en octobre 2022.

Pour décrire ce qu'est un commissaire, il est pertinent d'utiliser trois termes cumulatifs :

OFFICIER ADMINISTRATEUR ANCRÉ

LE COMMISSAIRE EST UN OFFICIER

Les commissaires sont totalement engagés, sous l'autorité du chef d'état-major des armées (CEMA), dans le soutien des forces, en participant directement aux opérations et à leur soutien, dans le cadre des opérations extérieures (OPEX), des missions opérationnelles (MISSOPS) et des missions intérieures (MISSINT). Ils sont appelés à commander et à diriger des unités ou des services. Ils ont vocation à assurer ces missions au sein du SCA (centres interarmées du soutien, établissements, groupements de soutien des bases de défense [GSBdD]), des armées ou de la sphère interarmées (Service de santé des armées, Direction générale de l'armement, etc.). Ils participent directement aux opérations et au soutien des armées. Enfin, ils concourent à la présence des officiers français au sein d'organisations internationales, notamment l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), l'Union Européenne (UE) ou l'Organisation des Nations Unies (ONU).

LE COMMISSAIRE EST UN OFFICIER ADMINISTRATEUR

Les commissaires sont choisis dès l'origine pour leurs qualifications techniques et managériales. Cette fonction d'administrateur militaire s'exprime, auprès de nombreux employeurs tant au sein du ministère qu'en dehors, par l'encadrement supérieur de l'administration générale et du soutien commun (AGSC) des armées et formations rattachées du ministère des Armées.

Ils sont reconnus comme le corps de conception et de direction des fonctions de soutien Commissariat et œuvrent sur un très large spectre d'emplois. Ils bénéficient d'ailleurs d'une position privilégiée dans de nombreux métiers (conseil juridique, finances, achats, soutien de l'homme, etc.).

LE COMMISSAIRE EST UN OFFICIER ADMINISTRATEUR ANCRÉ DANS UN MILIEU D'EMPLOI

Le commissaire est au service de différents employeurs : l'armée de Terre, la Marine nationale, l'armée de l'Air et de l'Espace, le Service de santé des armées, la Direction générale de l'armement. Les caractéristiques fortes de ces milieux d'emploi nécessitent qu'il en maîtrise les spécificités opérationnelles et humaines et qu'il en développe une connaissance approfondie dès la formation initiale : c'est ce qu'on appelle les ancrages.

Chaque commissaire possède un ancrage : terre, marine, air et espace, santé ou armement.



Pour les commissaires de carrière lauréats des concours, ces ancres déterminent les postes tenus en sortie d'école : un commissaire d'ancrage terre sera affecté en régiment, un commissaire d'ancrage marine sur un bâtiment de la Marine nationale, un commissaire d'ancrage air et espace sur une base aérienne, un commissaire d'ancrage santé au sein d'un hôpital militaire ou un centre médical des armées et un commissaire d'ancrage armement au sein de la Direction générale de l'armement.

LE RÔLE DU COMMISSAIRE

Les commissaires des armées œuvrent dans une gamme extrêmement étendue de fonctions et responsabilités, en France métropolitaine, en outre-mer et lors des déploiements en opérations extérieures. Ils se consacrent au traitement des affaires financières et au budget, mais pas seulement, contrairement à un *a priori* tenace... ! Les commissaires sont également aux manettes des grandes fonctions logistiques : la restauration collective, les achats de matériels et de prestations, la *supply chain*, l'habillement et les équipements individuels du soldat, de l'aviateur ou du marin, leur hébergement, leur rémunération et le soutien de la condition militaire. De même, ils traitent des questions juridiques liées aux organisations, au statut du personnel, au conseil aux opérations, au droit des conflits armés, sans oublier les ressources humaines, l'audit et le contrôle de gestion, etc. Les commissaires opèrent ainsi aujourd'hui au sein des fonctions supports : rémunération, restauration, conseil juridique, habillement et autres équipements du combattant, mobilité et transports, gestion hospitalière, achats-marchés, finances, audit et pilotage, gestion de projet, etc.

Dans le cadre de ces nombreuses dominantes d'emploi, les commissaires des armées sont appelés à diriger des équipes et des services, dans les unités militaires, au sein du service du commissariat des armées - qui compte 23 000 hommes et femmes, militaires et civils, sur l'ensemble du territoire - ou en administrations centrales et en état-major.

Halte aux préjugés

**Les grades des commissaires
ne sont pas compliqués !
Focus sur l'équivalence des grades...**

OFFICIERS GÉNÉRAUX

Général de corps d'armée, général de corps
aérien, vice-amiral d'escadre
>> Commissaire général hors classe



Général de division, général de division
aérienne ou vice-amiral
>> Commissaire général de 1^{re} classe



Général de brigade, Général de brigade
aérienne ou contre-amiral
>> Commissaire général de 2^{ème} classe



OFFICIERS SUPÉRIEURS

Colonel ou capitaine de vaisseau
>> Commissaire en chef de 1^{re} classe



Lieutenant-colonel ou capitaine de frégate
>> Commissaire en chef de 2^{ème} classe



Commandant ou capitaine de corvette
>> Commissaire principal



OFFICIERS SUBALTERNES

Capitaine ou lieutenant de vaisseau
>> Commissaire de 1^{re} classe



Lieutenant
ou enseigne de vaisseau de 1^{re} classe
>> Commissaire de 2^{ème} classe



Sous-lieutenant
ou enseigne de vaisseau de 2^{ème} classe
>> Commissaire de 3^{ème} classe





La promotion Croix de Lorraine à Salon-de-Provence © Laurent ANGUY / Armée de l'Air et de l'Espace

UN CORPS, UNE ÉCOLE

La fusion des commissariats des armées et l'intégration d'officiers d'administration du service de santé des armées (SSA) et de la Direction générale de l'armement (DGA) pour former un corps unique de commissaires des armées est une transformation majeure qui vise à répondre aux enjeux de défense du XXI^{ème} siècle. L'École des commissaires des armées (ECA), créée en 2013 dans la suite logique de l'émergence d'un service du commissariat des armées unique, est ainsi l'héritière des écoles des commissariats de chaque armée et des écoles de formation des officiers d'administration du SSA et de la DGA.

Les valeurs de l'école

Sens du service et aptitudes relationnelles

Esprit interarmées appuyant les forces vives de chaque armée ou service

Goût de l'effort et du dépassement de soi

Adaptabilité, goût pour les responsabilités et culture du résultat

UNE HISTOIRE RICHE AVEC UN FIL CONDUCTEUR INTANGIBLE : LE SERVICE DE L'ÉTAT ET LE SOUTIEN DES ARMÉES

L'École des commissaires des armées est une des grandes écoles militaires françaises, aux côtés de l'École navale, de l'École de l'air et de l'espace ou encore de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

Elle rassemble de nombreux profils d'élèves : officiers de carrière, officiers sous contrat, volontaires aspirants, élèves polytechniciens de 1^{ère} année ou officiers de réserve. Tous ont en commun une solide formation en droit, en économie, en gestion, en management ou en sciences, acquise à l'Université, au sein d'Instituts d'Études Politiques, d'écoles de commerce ou d'écoles d'ingénieur. Dans le creuset culturel offert par l'ECA, tous deviendront des officiers, avec l'exigence physique et morale, la volonté ou encore l'engagement sans faille qui s'attachent à cette qualité.

Ils acquerront ensuite au sein de l'École, par grands domaines de compétences, le socle des connaissances déterminantes d'administrateur militaire pour leur carrière interarmées, dans les multiples métiers confiés aux 1900 commissaires qui œuvrent aujourd'hui au sein ou en dehors du ministère des Armées.

La dernière partie de leur formation, dite d'ancrage, sera concentrée sur leur préparation, appliquée aux diverses responsabilités qu'ils vont assumer dès leur premier emploi en sortie d'école, dans l'armée de Terre, la Marine nationale, l'armée de l'Air et de l'Espace, le service de santé des armées ou encore la Direction générale de l'armement.

À retenir...

29 novembre 2022
Baptême de la 10^{ème} promotion
des commissaires des armées, aux Invalides

Printemps 2023
Journée du SCA et du commissaire, à Balard

Octobre 2023
Cérémonie des 10 ans de l'ECA,
à Salon-de-Provence

ont exercé, au gré des circonstances politiques et économiques, le même rôle : administrer les finances de l'état et satisfaire aux besoins des unités militaires et des hommes qui les constituent, en appliquant les mêmes règles - évaluation des ressources, évaluation des besoins, adaptation des ressources aux besoins.

Avec la création du corps des commissaires des armées, intégrant des officiers d'administration des armées, du Service de santé des armées et de la Direction générale de l'armement, l'école s'inscrit dans cette continuité afin de fournir aux forces armées des officiers administrateurs militaires de haut niveau pour répondre à leurs besoins actuels et futurs. ■

SUIVEZ NOUS...



www.defense.gouv.fr/commissariat



<https://www.facebook.com/Écoledescommissairesdesarmees>



<https://www.linkedin.com/company/commissaire-des-armees>



<https://twitter.com/ecarmees>



École des commissaires des armées
Commissaires des armées

POUR CONCLURE...

Depuis près de six siècles, malgré le foisonnement d'appellations, de statuts et de missions, demeurent quelques « fondamentaux ».

Intendants, ordonnateurs, commissaires secondés par les officiers d'administration



Le saviez-vous ?

UN ATTRIBUT : LA FEUILLE D'ACANTHE



La feuille d'acanthé, attribut spécifique des commissaires, a été utilisée sans interruption depuis 1822 par les intendants de l'armée de Terre. Elle a été reprise par le Commissariat de l'air dès sa création. Ce motif distinctif puise ses origines dans le modèle du règlement de 1773 décrivant la tenue des Commissaires des guerres. L'acanthé est une plante épineuse méditerranéenne, réputée pour sa résistance. Dans la mythologie grecque, c'est une nymphe qui a résisté à Apollon en le griffant ; ce dernier se serait vengé en la transformant en plante. La feuille d'acanthé occupe une place de choix dans l'art grec, sur les chapiteaux des colonnes corinthiennes en particulier. Dans le monde antique, ce motif deviendra rapidement un symbole de culture et de raffinement. Sous l'Ancien Régime, les commissaires ont donc naturellement adopté ce symbole, alliant culture et résistance, pour identifier leur spécificité au sein de troupes souvent peu raffinées. De la broderie en frise des origines, la feuille d'acanthé seule a été conservée au début du XX^{ème} siècle.

UNE COULEUR : LE BRUN LOUTRE



Jusqu'au XIX^{ème} siècle, les commissaires de la Marine, non combattants, n'ont droit ni à l'or ni aux épauettes, attributs de commandement des officiers de vaisseau. L'identification des commissaires

se fait par des broderies qui sont, depuis la Restauration, des feuilles de chênes et des feuilles de vignes portés comme symboles distinctifs. Au cours du XIX^{ème} siècle, les attributs des commissaires vont progressivement se rapprocher de ceux des officiers de vaisseau et des autres corps de la Marine. Finalement, avec le décret du 13 mai 1902, les tenues sont unifiées et le Commissariat choisit la couleur « brun loutre » pour le velours servant de support aux broderies de collets et pour les liserés de galons, chaque corps ayant sa couleur spécifique. Lors de la création du corps des commissaires des armées en 2013, il a été décidé de conserver la feuille d'acanthé pour entourer le symbole interarmées et le liseré de velours brun loutre le long des galons.

L'INSIGNE DE L'ECA



Il se compose d'un losange, d'une épée et d'une feuille d'acanthé avec un blason. Le losange se veut le signe de l'excellence académique. Il symbolise également la vie, le passage, l'échange. De candidats civils à jeunes officiers, les élèves évoluent au sein de l'école des commissaires des armées où les valeurs d'échange et de partage priment.

partage priment.

La feuille d'acanthé est un symbole de culture depuis l'Antiquité. On la retrouve sur les tenues des commissaires dès le Moyen-âge. Ceux-ci sont en effet historiquement reconnus comme des hommes de lettres et de culture dans l'ensemble des corps d'armée.

On retrouve aussi sur l'insigne le symbole de l'état-major des armées (l'épée pour l'armée de Terre, les ancres pour la Marine et les ailes pour l'armée de l'Air et de l'Espace) qui nous rappelle que les commissaires sont des officiers interarmées. L'épée est aussi l'arme de l'officier du corps des commissaires des armées.

Enfin le blason est celui de la ville de Salon-de-Provence, dont les armoiries ont été concédées par Charles IX en 1564.

Pour résumer : cet insigne est celui d'une école d'officiers (par l'arme) d'administration (par la feuille d'acanthé) interarmées (par l'épée), implantée à Salon-de-Provence (par le blason), qui vise l'excellence académique (par le losange).

UN DRAPEAU REMIS EN 2013

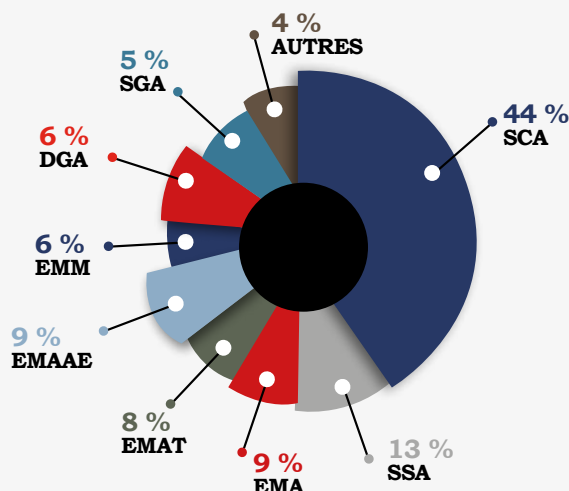


Comme toute grande école militaire, l'École des commissaires des armées a son drapeau.

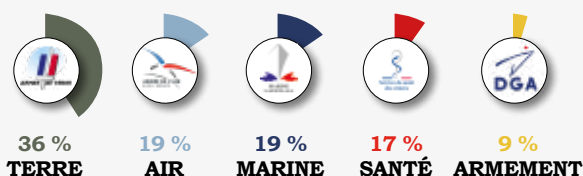
Il lui fut remis par le chef d'état-major des armées, l'amiral Edouard GUILLAUD, lors de la cérémonie d'inauguration de l'école, le 9 novembre 2013.

Le corps en chiffres

RÉPARTITION DES POSTES PAR EMPLOYEURS



RÉPARTITION DU CORPS PAR ANCRAGE



50 %
DU CORPS
EN ÎLE-DE-FRANCE

36 %
FEMMES

1939
COMMISSAIRES

127
PROJECTIONS
OPÉRATIONNELLES
/AN

73,9 %
COMMISSAIRES
DE CARRIÈRE

26,1 %
COMMISSAIRES
SOUS CONTRAT

7,7 %
AFFECTATIONS OUTRE-
MER ET ÉTRANGER

Un peu d'histoire



SAINT MARTIN

le patron du service et des commissaires des armées

Une vertu : SOUTENIR

Un symbole : PARTAGER

Martin naît en 317 en Pannonie, province romaine s'étendant de la Hongrie au Kosovo actuels. Le prénom Martinius, « petit Mars » dieu de la Guerre, prédestine Martin à une carrière militaire. Pourtant, dès son enfance, il a le désir de devenir catéchumène, souhaitant se consacrer entièrement à sa vocation religieuse, dans le cadre d'une vie monastique. Mais son père, tribun militaire, ne veut pas en entendre parler et dans la société romaine, les fils de militaires n'ont d'autres choix que d'embrasser la carrière de leur père. Il doit donc renoncer et se voit lié par un serment militaire prêté contre son gré à l'âge de 15 ans. Martin entre donc dans la garde impériale, unité d'élite. C'est dans le cadre de cette carrière militaire qu'intervient l'épisode édifiant du partage de son manteau. Vers 336, affecté en garnison à Amiens, Martin occupe la fonction de « circutor » : il est chargé, aux cours de rondes de nuit, de vérifier la présence des sentinelles aux portes de la ville et sur les remparts. Durant cette ronde quotidienne, il croise de nombreux malheureux à qui il distribue vivres et vêtements pris sur ses ressources personnelles.

Son biographe, Sulpice Sévère raconte : « *Un jour, au milieu d'un hiver dont les rigueurs extraordinaires avaient fait périr beaucoup de personnes, Martin, n'ayant que ses armes et son manteau de soldat, rencontra à la porte d'Amiens un homme nu. Mais que faire ? Il ne possédait que le manteau qu'il avait revêtu et avait donné tout le reste ; il tire alors son épée, le coupe en deux, en donne la moitié au pauvre et se revêt du reste* ». Le partage du manteau reste aujourd'hui encore le geste le plus célèbre de Saint Martin.

Dans l'exemplarité dont il a fait preuve tout au long de sa vie, Saint Martin incarne l'idéal de l'officier et les vertus du commandement. Il a su être proche des hommes dont il avait la charge et les guider. Ensuite, la devise qu'il s'est donnée - « *non recuso laborem* » (je ne refuse jamais le travail) - est l'expression de la disponibilité en tout temps et en tout lieu du militaire. Le geste, enfin, du partage du manteau illustre la vocation du service du commissariat des armées : le soutien des combattants par tous les moyens possibles. Ce patronage oblige dans la mesure où Martin incarne une exigence permanente de dépassement de soi et d'altruisme. Source d'inspiration, il doit l'être au quotidien dans la quête de solutions pour soutenir les armées.



en 2'
Flashez et découvrez
cette animation
qui retrace la vie de Saint Martin





Rédacteur : CR2 Émilie ROBLLOT

SOUTENIR, c'est un apport concret de l'actualité du SCA aux soutenant et soutenus. Organisation, fonctionnement, vie courante... tant de sujets abordés dans les différentes rubriques qui composent SOUTENIR. D'ailleurs, si vous êtes de fervents lecteurs du magazine, nul besoin de vous citer les rubriques, vous devez sans doute les connaître par cœur. SOUTENIR est disponible sous format numérique, sur Intranet et Internet. Puisque l'ère du papier n'est pas encore révolue, le magazine est également diffusé à plus de 10 000 exemplaires. Interarmées de fait, les sujets traités par SOUTENIR intéressent non seulement en interne SCA, mais bien plus largement au cœur du MINARM et au-delà... Magazine 100% *made in SCA*, sa production est entièrement internalisée, de la conférence de rédaction jusqu'à l'impression et la diffusion par les pôles graphiques et l'ÉDIACA (Établissement de diffusion, d'impression et d'archive du Commissariat des armées).

« C'est une vraie fierté qu'il faut qu'on conserve autant que possible. Même si c'est très exigeant, très cyclique, ça nous démarque des autres et ça montre que le SCA a aussi des compétences dans ces fonctions-là ».

La rédaction du SOUTENIR est un challenge quotidien pour l'équipe qui en est l'auteur. Choix des sujets, entretiens, rédaction, relecture, relecture et encore relecture, maquettage, impression puis

Vous lisez en ce moment-même la 24^e édition du magazine SOUTENIR. Sa publication est trimestrielle. Faites le calcul... Nous fêtons cette année la sixième année de la création et du déploiement de ce magazine visant à informer les personnels du SCA et des armées et accompagner l'évolution du service !

3 mois au cœur de la rédaction de SOUTENIR !

diffusion jusque dans vos bureaux... Dans cet article, nous vous proposons de nous accompagner durant ces 3 mois de travail, soutenus mais exaltants, qui rythment notre quotidien, avec un seul objectif en tête : informer !

[Naissance des idées] J-115 – LA CONFÉRENCE DE RÉDACTION

Le magazine est le résultat d'un travail collectif qui éclot durant la conférence de rédaction. Cette conférence est une réunion durant laquelle les journalistes discutent de leur production collective. Trois objectifs successifs se dégagent : prévoir le contenu du magazine, organiser la production de ce contenu puis l'analyser afin de le rendre attrayant. C'est aussi un moment de réflexion visant à savoir si un sujet a sa place pour l'édition à venir ou s'il doit être traité plus tard.

Si vous n'avez jamais lu l'ours, vous ne saurez peut-être pas qui se cache derrière cette étiquette de journalistes - encore faut-il savoir ce qu'on entend par le terme « ours ». Car non, le comité de rédaction n'est pas constitué de journalistes, mais de femmes qui ont un goût particulier pour l'écriture : le CRC2 Anne-Lise, directeur de la publication, le

L'ours est le nom donné à l'encadré donnant un certain nombre d'informations relatives à l'édition du numéro concerné. Il est généralement situé au début ou à la fin d'un imprimé.

CR2 Emilie, directeur de la rédaction et Marion, chef du pôle rédaction. Tout commence trois mois avant la diffusion du SOUTENIR, au 1^{er} étage du bâtiment de la direction centrale à Balard, lorsque le comité de rédaction se retrouve pour la conférence de rédaction. Réunies durant en moyenne 45 minutes, notre objectif est d'élaborer le chemin de fer du SOUTENIR (voir encadré à droite) puis de se répartir de manière uniforme les sujets à traiter. Personne n'impose ses idées. La parole est libre. La répartition des sujets ? Cela dépend de l'envie de chacune, de l'affinité que chacune semble avoir avec un sujet. Le but ? Prendre plaisir à rédiger son article.

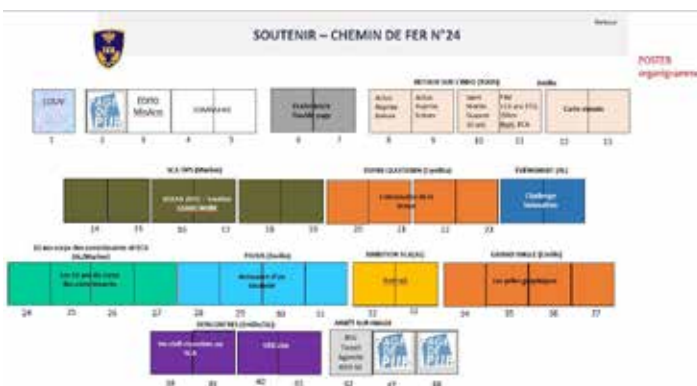
Le choix des sujets est établi en avance de phase, durant les mois qui précèdent. Direction, comité de rédaction, personnels du SCA... tous sont contributeurs ! Seul critère à respecter : les sujets doivent se calquer à l'actualité du moment. Une fois les sujets répartis, le directeur central du SCA, le CRGHC Philippe JACOB et son adjoint, le CRG1 Olivier MARCOTTE, les valident avant toute production. La majorité est validée, certains articles sont écartés, d'autres sont proposés. Une fois les sujets confirmés, les claviers ne cessent de crépiter. Commence alors un long travail de rédaction.

[Les journalistes en action] J-100 – LA RÉDACTION

La règle d'or de la rédaction : la disci-

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le **chemin de fer** peut être décrit en quelque sorte comme un « jouet pédagogique ». C'est la représentation visuelle, sur écran ou sur papier, de ce que le journal contiendra, page par page, quand il sera terminé. Cette vue d'ensemble montre à l'avance comment la production rédactionnelle sera répartie et hiérarchisée, de la première page à la dernière.



plaine. Chacune organise son travail d'une façon compatible avec la contrainte de la pendule. Avoir une discipline personnelle, c'est respecter le travail des autres, en respectant les longueurs. Un article plus long que prévu, c'est du temps perdu en cascade : pour celle qui doit le raccourcir ; pour celle qui doit le mettre en page ; pour celui ou celle qui doit l'imprimer et le diffuser. Avoir une discipline personnelle, c'est aussi respecter les horaires. Un article remis en retard, c'est de la tension en chaîne : relecture rapide, correction précipitée, risque d'erreur dans le contenu, fabrication compliquée, diffusion pénalisée. Enfin, avoir une discipline personnelle, c'est aussi respecter son équipe. La production d'articles n'est pas compatible avec les états d'âme : il faut savoir être à l'écoute des autres, partager des informations, comprendre les réflexions des autres et accepter les arbitrages. Adopter une discipline personnelle, c'est adopter une discipline collective pour offrir un magazine de bonne qualité.

Un mois et demi, deux mois maximum, c'est le temps alloué à la rédaction du SOUTENIR, qui comprend plusieurs phases.

La première étape est de prendre contact avec la ou les personnes concernées par le sujet afin de fixer un entretien. « *Il nous faut des billes pour écrire un article* », explique Marion qui, pour cet article, a troqué sa place de journaliste pour être cette fois-ci devant les projecteurs. La préparation de l'entretien passe naturellement par une phase de pêche à l'information sur le sujet donné grâce aux éléments déjà existants (brèves, notes de cadrage, sites web, etc.). Si la distance géographique le permet, les entretiens se déroulent en présentiel. Dans le cas contraire, des échanges par téléphone sont réalisés. Un fonctionnement qui tient à cœur



à Marion, puisque cela permet aux personnes interviewées de s'exprimer librement sur des points qu'ils jugent nécessaire de faire connaître. Elles sont également invitées à donner leur avis sur le plan de l'article plus ou moins établi durant l'entretien.

La deuxième étape consiste à rassembler les informations relevées lors des entretiens : retranscrire l'entretien, figer un plan, agencer les données.



Et enfin, nous y sommes.

La troisième étape et pas des moindres : la rédaction. Elle doit être claire et concise parce qu'elle doit être comprise de tous et aller à l'essentiel pour ne pas vous faire perdre de temps, tout en étant aussi exacte que l'écriture scientifique. La référence de Marion ? « C'est pas sorcier » où Jamy, Fred et Sabine - qui ne connaît pas ces trois mousquetaires ? - sont particulièrement forts pour éclaircir en 2 minutes un sujet complexe. En se calquant sur cette méthode, Marion pose le pari de rédiger un article de sorte à ce qu'il soit compréhensible dès les 10 premières lignes.

Elle nous confie : « *Le but, c'est aussi de donner envie aux lecteurs de lire l'article. Un article purement descriptif et informatif, c'est lourd à lire. Je fais donc un effort en humanisant mon article avec des témoignages pour que le lecteur se retrouve dans les commentaires des personnes que j'ai pu interviewer pour l'article.* ». Faire témoigner est également, selon elle, une manière de la remercier pour le temps consacré.

Si jusqu'alors, tout peut vous paraître simple, quelques éléments peuvent pimenter cette étape. Comme nous, votre charge de travail est cyclique. Il suffit que nous arrivions lors d'une période plus intense qu'à l'accoutumée... Mauvais tempo, nous devons

Quand je suis en entretien, je demande souvent à la personne interrogée : si vous deviez résumer votre métier et vos missions à votre fille de 5 ans, qu'est-ce que vous lui diriez ? L'objectif étant qu'elle comprenne.

repasser, mais pas notre opiniâtreté puisque les aiguilles de notre pendule continuent de trotter. L'illustration des articles est également complexe puisqu'informer, c'est aussi montrer. L'image ne remplace pas toujours l'écriture mais elle peut la rendre plus expressive. Il est donc essentiel pour nous de compter sur vous et vos talents de photographes afin de recueillir de belles illustrations.

[Combien de temps consacrez-vous à la rédaction d'un article ?

Une question qui revient souvent. Cela dépend. Pour un témoignage de 2 pages utilisé dans la rubrique « Rencontres », il faut compter en moyenne 2 jours de rédaction. Pour un article plus conséquent d'environ 10 pages qui a sa place dans la rubrique « SCA OPS » ou « Grand angle », il faut compter 3 à 4 semaines. Selon le CRC2 Anne-Lise, le challenge reste également « *de trouver le juste milieu entre vulgarisation et article de fond pouvant servir à ceux qui préparent notamment le concours de l'École de guerre* ».

[Une étape à ne pas négliger]

J-40 – LA RELECTURE

Se relire, quand on écrit, est une précaution. Quand on rédige pour un magazine, cela devient un devoir. Mais il ne suffit pas de relire soi-même ce que l'on écrit pour garantir au lecteur une lecture irréprochable. La discipline, une exigence. Nous considérons la triple relecture comme une discipline impérative. Une fois la totalité des articles rédigés, l'ensemble du comité de rédaction passe donc à la relecture : corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe, redresser les maladroites, remédier aux confusions et pléonasmes, harmoniser l'emploi des majuscules, supprimer les espaces en trop... etc.



Du début à la fin, on écrit notre article et c'est uniquement notre article. C'est donc toujours bien d'avoir un second œil. On est toutes ouvertes à la critique dans l'équipe. On estime que la critique est bonne à prendre. On est dans la suggestion et la co-construction. Le but final reste que tous les articles plaisent à toute l'équipe.

[Dernier tour de piste]

J-40 – LA PREMIÈRE PHASE DE VALIDATION

Lorsque l'ensemble des articles a été rédigé et relu en interne, les écrits sont envoyés d'une part aux personnes qui ont contribué à témoigner afin de valider les citations et vérifier la conformité de leurs dires, et d'autre part à l'autorité hiérarchique des personnes interviewées. Ensuite, le CRC2 Anne-Lise reçoit à son tour l'ensemble des articles pour une première phase validation.

[Exercice obligatoire]

J-25 – LES ENCARTS PUBLICITAIRES

Comme dans tous les magazines, SOUTENIR dispose d'encarts publicitaires. À notre demande, l'établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) nous fournit, pour chaque numéro, l'ensemble des pages publicitaires à insérer dans la deuxième, l'avant-dernière et la dernière pages du magazine.

[Le magazine prend enfin forme]

J-23 – LE MAQUETTAGE

Le maquetage, plus communément appelé mise en page, est la mise en vitrine de la production rédactionnelle. Objectif recherché : mettre en valeur les articles en concevant un ensemble clair, lisible, esthétique.

Pour nous, elle est une bonne fée et elle est l'architecte du SOUTENIR. Nathalie - webmaster et graphiste du SCA - crée une esquisse, une maquette, afin d'obtenir une composition géométrique dégagée, au premier coup d'œil, une impression d'équilibre et d'harmonie.

La maquette émane du chemin de fer transmis par le comité de rédaction, des articles rédigés sur Word, des photos et schémas associés. Nathalie vérifie ensuite que les visuels sont de bonne qualité pour l'impression et les droits à l'image. À la réception des fichiers finaux, Nathalie dispose de trois jours pour maquetter le SOUTENIR. Il est rare que les textes soient parfaitement adaptés à la mise en page qu'elle a préparée en avance de phase. Le comité de rédaction doit alors effectuer des ajustements sur les textes et les illustrations en fonction de la pagination : article sur deux, quatre ou huit pages, voire plus. « *Responsable artistique, j'ai créé l'identité graphique du magazine et fait des choix marqués : construction de double pages pour une lecture panoramique, rénovation du traitement des contenus, choix de polices lisibles et structurées...* ». Elle ajoute : « *Le magazine est soumis à des contraintes de délais pour la rédaction, la recherche d'illustrations, le maquetage, la relecture, l'impression*



et la diffusion. [...] L'impression et la diffusion du magazine entrent dans un créneau précis que nous réservons auprès de l'EDIACA. Ainsi, la phase de maquetage peut être fortement réduite, demandant réactivité et adaptabilité ». C'est la raison pour laquelle le magazine est trimestriel.

[Entre les mains des chefs] J-20 – LA SECONDE PHASE DE VALIDATION

Une fois maqueté, le magazine est soumis à une seconde phase de relecture, d'une part, par le comité de rédaction et d'autre part, par le directeur central adjoint et le directeur central. À ce stade, les articles peuvent encore être remaniés ou supprimés.

[Tout s'accélère !] J-15 – LA COURSE À LA RETOUCHE

Les aiguilles de la pendule défilent à 1 000 à l'heure et ce n'est plus qu'une question d'heures. La moindre faute d'orthographe est traquée. Nous sommes toutes sur le pont pour lire et relire une dernière fois le magazine.

Depuis la rentrée 2022, une nouvelle recrue - pas si nouvelle que ça - a réintégré l'équipe : le CRP Cynthia, anciennement adjointe du chef du bureau communication de la DCSCA, aujourd'hui sous contrat de réserve : « Grâce à notre résistante Cynthia, on a acquis une compétence qu'on n'avait pas jusqu'alors, qui est le secrétariat de rédaction. En effet, on peut difficilement écrire les articles et les relire en étant parfaitement objectives. Parfois on lit des mots qui ne sont pas écrits, car le cerveau s'est habitué au paragraphe qu'on a nous-même rédigé. C'est important d'avoir un regard extérieur. Ça m'est déjà arrivé de relire le SOUTENIR 15 fois, c'était interminable. L'activité de relecture de Cynthia est donc extrêmement précieuse », explique le CRC2 Anne-Lise.

[Sous presse !] J-14 – L'IMPRESSION

Après une énième relecture, la version finale de la maquette est envoyée au pôle

Les pôles graphiques ont un rôle prépondérant dans l'impression et la distribution de l'ensemble de nos supports de communication. Rendez-vous dans la rubrique « Grand Angle » pour en savoir plus sur leurs missions et leur fonctionnement.

graphique de Paris (PGP) et au pôle graphique de Tulle (PGT), tous deux chargés de l'impression du magazine. Il nous tient à cœur d'internaliser cette étape de production puisque qu'elle permet de faire vivre le service et ses organismes affiliés, comme le Centre Interarmées Multiservices (CIM) dont font partie ces deux pôles. Le PGP nous transmet, sous un à deux jours, un bon à tirer (BAT) au format numérique afin de valider définitivement la maquette du SOUTENIR. L'équipe de rédaction s'abîme une dernière fois les yeux afin de scruter la moindre coquille - ce n'est pas pour rien que nous portons chacune des lunettes -, avant d'envoyer la maquette validée aux pôles graphiques pour impression. « La perfection n'existe pas mais nous avons à cœur de nous en approcher le plus possible », explique Marion.

[Tout beaux tout chauds !] J-10 – LA PREMIÈRE PHASE DE DISTRIBUTION

Le PGP est chargé d'imprimer les 50 premiers exemplaires du SOUTENIR distribués ensuite au CODIR de la direction centrale du SCA.

[SOUTENIR entre vos mains] J-0 – LA SECONDE PHASE DE DISTRIBUTION

En addition des 50 premiers exemplaires, environ 10 000 sont imprimés par le PGT afin d'être redistribués à l'ensemble des organismes du SCA en France, outre-mer et à l'étranger, aux hautes autorités internes et externes au ministère des Armées, à la presse ainsi qu'à l'Assemblée nationale et au Sénat. Cette distribution est assurée par l'EDIACA.

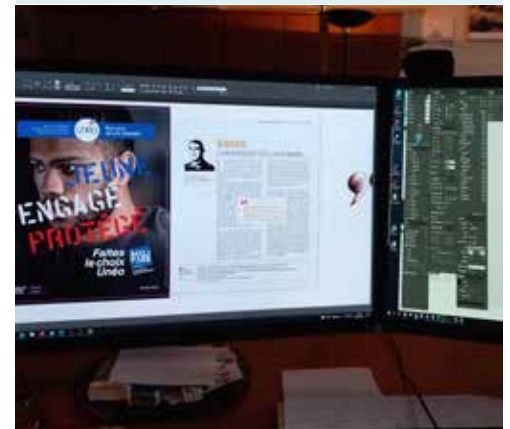
La livraison jusque dans vos casiers marque la fin de la production d'un SOUTENIR. Mais, il y a quatre maga-

LE SOUTENIR A 6 ANS !

ON EST COMME SOUTENIR, ON ÉVOLUE...

Le magazine SOUTENIR a vu défiler 24 éditions, toutes aussi différentes les unes que les autres. Et ce n'est pas fini...

Rééquilibrer le rapport texte/image/bloc couleur, ré-agencer le sommaire, adoucir les couleurs... Donner du cachet à notre magazine : tel a été notre objectif pour l'édition actuelle ! Après une phase de brainstorming, direction Rambouillet afin de mettre en 2D nos idées. Page blanche pour Nathalie afin de recréer entièrement une nouvelle maquette et obtenir le résultat que vous tenez entre vos mains, en espérant qu'il vous plaise !



zines produits par an. À l'heure même où vous êtes en train de lire cet article, nous travaillons déjà sur la production du SOUTENIR n°25.

D'ailleurs, sa création n'a désormais plus de secret pour vous. Nous pouvons dès à présent compter sur vous afin de contribuer à la production de votre magazine en nous proposant des idées d'articles : une personnalité, un organisme, un service, un bureau, une mission, un exercice... Alors, à vos méninges ! ■



Avec **NOMAD**, le **SCA** accompagne le **TRAVAIL DE DEMAIN** *au MINARM*

Au sortir de la crise Covid-19 de 2020, le Cercle de Réforme de l'Etat (CRE)¹ a estimé primordiale la nécessité d'une réflexion sur le modèle organisationnel et managérial des futurs services publics. Le 8 mai 2021, il publie une note sur l'urgence à penser une transformation pérenne des modes de travail avec des organisations hybrides combinant travail en présentiel et télé-activité et se basant sur un management refondé autour de la confiance et de la performance. Le gouvernement étant saisi de ce vaste chantier, les ministères sont à leur tour invités à être forces de proposition.

Au ministère des Armées, le Comité Exécutif Ministériel de modernisation (COMEX) du 15 juillet 2021 a défini de nouvelles pistes en ce sens.

L'EMA s'est alors attelé à un projet de Flex Office pour favoriser la télé-activité des personnels militaires. Le plan Famille, qui fait état de 13% en moyenne de célibataires géographiques en Île-de-France, encourage ainsi le travail délocalisé en régions sur des emprises militaires proches des lieux de résidence familiale : c'est le fameux travail dit « déporté ». Le rapport d'information de l'Assemblée Nationale sur le bilan du plan Famille du 25 novembre 2021 préconise en effet « d'installer en enceinte militaire des espaces de travail partagés assortis de stations informatiques permettant aux militaires célibataires géographiques de se connecter de façon sécurisée au réseau du ministère. L'objectif est de permettre à ces derniers de travailler sur des emprises militaires situées à proximité du domicile familial, et de ne se rendre sur le lieu d'affectation qu'une partie de la semaine ».

La Direction générale de l'armement (DGA) et le Secrétariat général pour l'administration (SGA) mènent alors des enquêtes sur le télétravail. Ils réfléchissent également à de nouveaux espaces de travail et à des expérimentations, notamment dans le cadre de « Bureau NG » ou « Bureau de demain » (ce groupe de travail est piloté par la conseillère immobilière du ministre visant à prendre en compte la nouvelle façon de gérer les bureaux au ministère).

LE PROJET NOMAD DU SCA

Dans le cadre de ces projets, réflexions et initiatives, le Commissariat des armées imagine, de son côté et dans son cœur de métier - le soutien - une offre de services dédiée au travail nomade, qu'il soit déjà existant ou en projet. Dans le cadre de l'optimisation de la solution de soutien liée à la mobilité et au contexte issu de la période COVID, le service a lancé l'expérimentation d'une application mobile ou PC connecté à Internet ou relié à l'intradef disposant de l'ISPT dénommée *e-office* pour faire suite à la nuit de l'innovation et à une solution imaginée par les commissaires élèves de l'école du commissariat des armées baptisé depuis NOMAD. Il s'agit également d'un chantier du projet de service Ambition SCA.

Dans la feuille de route du directeur central, validée par le chef d'état-major des armées fin 2021, deux objectifs stratégiques évoquent ce sujet :

- **Moderniser et simplifier la relation aux soutenus** : « proposer, en fonction des besoins locaux, des moyens mutualisés à destination des partenaires et des soutenus tels que : espaces de confidentialité, moyens de travail nomade, dispositifs de mobilité, accès numériques ».
- **Renforcer la cohésion de la communauté humaine du service** : « la télé-activité pour le personnel militaire doit faire l'objet de la même attention que le télétravail du personnel civil à l'occasion de son expérimentation ».

Par voie de conséquence, le projet d'Ambition SCA prévoit le chantier n°5.1.6. intitulé « Favoriser le travail nomade via une offre de soutien dédiée ».

L'objectif de ce chantier est de faciliter et de valoriser le travail nomade en proposant une offre de soutien dédiée.

Deux actions majeures ont lieu dans le cadre de cette expérimentation de quatre mois :

1. **La mise en place d'un réseau d'espaces de co-working** dans toute la France avec 6 sites pilotes au 1^{er} septembre 2022 (Arcueil, Bordeaux, Evreux, Grenoble, Orléans et Tours) puis 7 autres au 1^{er} décembre (Besançon, Brest, Dijon, Metz, Nancy, Toulon et Salon-de-Provence). Elle permet de réserver sur 13 sites pilotes (les principaux sites défense) des moyens de travail locaux, mis en place par Atlas : bureaux, espaces de confidentialité, salles de réunions, salles de co-working, etc.
2. **La mise en place d'une application numérique appelée NOMAD** pour mobiliser facilement ces espaces et les services afférents depuis un téléphone portable android ou un ordinateur avec accès internet.

Pendant ces quatre mois, une quarantaine d'agents, appartenant majoritairement au SCA, va tester cette application ainsi que les sites pilotes : ils vont pouvoir visualiser ces moyens et les réserver. Un RETEX sera effectué au mois de janvier 2023 qui débouchera

QUELQUES BÉNÉFICES ATTENDUS...

1. Hausse de l'attractivité du ministère des Armées, notamment pour les jeunes générations
2. Davantage de sobriété énergétique (transport, immobilier, énergie)
3. Désengorgement de sites centraux le cas échéant
4. Amélioration de la qualité de vie au travail et la baisse des risques psycho-sociaux, notamment des personnels militaires en situation de célibat géographique
5. Emergence d'une offre de services transparente et accessible à tous (fin de « l'arrangement entre collègues »)
6. Facilitation des déplacements des personnels à forte mobilité (auditeurs, inspecteurs, autorités) au moyen d'accès plus rapides et à la mise à disposition de solutions de travail sur place
7. Facilitation de l'organisation de réunions déconcentrées ou de séminaires
8. Ouverture de lieux pour des partenaires, associations ou conjoints

peut-être sur une décision de déploiement plus massif.

En outre, la DGA, très intéressée par ce projet, se propose de mettre en commun son propre réseau d'espaces de co-working et de rejoindre NOMAD V2 lors de son déploiement que nous espérons massif fin 2023 - début 2024.

Enfin, le SGA, déjà engagé dans un travail sur ce sujet, y associe le SCA, notamment sur le site de Balard.

Le projet NOMAD a le vent en poupe, il est très attendu. Cela justifie encore la nécessité de tester en amont la solution avant éventuelle industrialisation. À terme, ce dispositif sera intégré dans EURÉKA et dans le cadre plus large de l'agence de mobilité des armées (AMA). Par ailleurs, il est corrélé à une expérimentation technique OPTIFLEX basée sur une démarche interministérielle portée par la division numérique du SCA².

Enfin, ce projet peut être concourant aux travaux relatifs à la modernisation des modes de travail et des espaces physiques portés plus globalement par le secrétariat général pour l'administration. ■

OPTIFLEX, mode d'emploi : Le SCA mène dans le cadre du chantier NOMAD un défi interministériel visant, via une EIG (entreprise d'intérêt général), à élaborer une version 2 de l'application NOMAD actuellement en cours d'expérimentation. C'est ainsi que, depuis le 12 septembre, une équipe (composée d'un *designer*, d'une développeuse *front end* et d'un *data engineer* recrutés par la DIVNUM) travaille sous la houlette du responsable de conduite du projet (RCP), le CRP Fabrice, à élaborer une version aboutie de NOMAD. Sur la base de différentes enquêtes et panels et



Équipe projet du BTN qui gère l'expérimentation NOMAD V1

sur la base du retour d'expérience de NOMAD V1, l'équipe OPTIFLEX produira au deuxième semestre 2023 un POC ou MVP améliorée de NOMAD V1, qui sera ensuite « industrialisée » si les résultats sont concluants.

L'équipe située à Rambouillet travaille en mode projet à partir des spécifications fonctionnelles définies par la cheffe de projet NOMAD.

¹ Créé en 2006, le Cercle de la réforme de l'État est un cercle de réflexion entièrement dédié au thème de la réforme de l'État et des administrations publiques. Ses membres sont des responsables des administrations d'État, centrales ou déconcentrées, des collectivités territoriales et du secteur hospitalier, des membres d'autorités indépendantes, des magistrats, des universitaires et chercheurs, des responsables de la société civile - sociétés d'études ou associations

² Cf. Soutenir n°20 – Rubrique Focus sur la division numérique (pages 24 à 29)

DONNONS LA PAROLE À SOPHIE, CHEFFE DU CHANTIER « FACILITATION DU TRAVAIL NOMADE »



Ça progresse plutôt bien ! Le travail de terrain aux côtés des différents sites et groupements de soutien est bien avancé avec 13 sites opérationnels depuis fin 2022. J'en profite pour les remercier de leur bonne volonté et de leur efficacité dans la mise en place des espaces de coworking du SCA partout en France. Ils ont réussi à dégager de l'immobilier dans des situations tendues en termes d'infrastructure et à lever les difficultés techniques qui pouvaient se présenter, comme les problématiques d'accès au réseau. Le travail sur l'application numérique NOMAD a également bien avancé avec la DIVNUM grâce au Bureau de la Transformation Numérique aussi bien sur la V1 actuellement testée que sur la V2 à venir grâce au défi OPTIFLEX. Bravo à eux ! Merci enfin aux espaces ATLAS qui ont ouvert les comptes NOMAD permettant ainsi l'utilisation de l'application par les expérimentateurs du SCA. Sachez enfin que les armées, directions et services sont prêts à nous rejoindre dans ce projet qui est d'actualité, face à la résurgence d'une pandémie ou à une crise énergétique. Les modes de travail ont déjà changé et l'offre de soutien du SCA dans ce domaine doit être au rendez-vous. Ce sera le cas, je l'espère, fin 2023 lorsque cette mission sera terminée !

Créer, imprimer, diffuser L'ART D'UN SAVOIR-FAIRE *made in SCA*

Rédacteur : CR2 Émilie ROBLOT

Illustrateurs : Marion LOTTEGIER, PGT, ÉDIACA

La fonction impression-reprographie a connu de nombreuses évolutions ces dernières années, rendant sa lisibilité parfois complexe. Organisation générale, implantation, missions... ENQUÊTE sur les spécificités de cette fonction qui répond à un besoin continu de service auprès de ses clients interarmées.

LES BESOINS EN PRODUCTION GRAPHIQUE

Les besoins en production graphique du ministère des Armées évoluent dans le temps, proportionnellement aux différentes typologies d'imprimés. Si le volume de production tend à diminuer en quantité globale, en particulier pour les impressions en masse de documents en noir et blanc, les besoins se déplacent vers des tirages en volumétrie moindre, avec une plus grande valeur ajoutée voire un ennoblement. En effet, les produits de masse en noir et blanc, principalement constitués de formulaires, font progressivement l'objet d'une dématérialisation. « *Le numérique tend à supplanter l'impression, mais on aura toujours besoin de l'écrit. Tout ce qui concerne les supports de communication fonctionne, notamment au travers des grands formats* » nous explique Jérôme, le *Print Manager* de la filiale.

L'ennoblissement correspond aux différentes étapes de finitions décoratives et techniques qui vont donner la valeur ajoutée au support en modifiant son toucher, son aspect ou ses propriétés : vernis sélectif, dorure ou relief, pelliculage, etc.

Aujourd'hui, la fonction impression/reprographie (I/R) est en mesure de répondre à 4 types de besoins :

SOUTIEN MÉTIER

Formulaires, guides de formation, chemises pour dossiers administratifs ou techniques, documentations réglementaires, référentiels techniques ou matériels, cartes de visite, cartons d'invitation, calendriers, agendas, carnets...

COMMUNICATIONS RÉCURRENTES

Journaux internes des structures
(... SOUTENIR par exemple !)...

COUVERTURE D'ÉVÈNEMENTS

Frontons de pupitres, affiches, ouvrages historiques ou de commémoration, kakémonos, chevalets, bâches...

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Livre blanc, Revue Stratégique, projet de loi de finances, loi de programmation militaire, rapport annuel d'activité, rapport au Parlement...





L'ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA FILIÈRE

La nature des besoins et la quantité à produire ont ainsi conduit le ministère des Armées à organiser ses moyens de production graphique en deux grandes catégories de structure :

- **les 3 imprimeries professionnelles** (ÉDIACA, pôle graphique de Paris et pôle graphique de Tulle) aussi appelées IRN (imprimeries à responsabilité nationale) sont capables par leurs équipements, leur organisation et leur professionnalisme, de réaliser des travaux de même niveau que les grands acteurs du métier. Un effort conséquent du ministère est notamment fait au titre des investissements pour que ces 3 IRN soient compétitives au regard du secteur privé ;
- **les 17 points reprographie** répartis sur la métropole (dont 13 rattachés à des GSBdD) et le seul point de reprographie affecté en outre-mer (Antilles), s'appuient sur le maillage territorial des GSBdD. Ils répondent à des impératifs de proximité et/ou de réactivité dans le besoin de reprographie.



La fonction a les moyens techniques de couvrir l'impression d'une unité jusqu'à 50 000 exemplaires de manière réactive.

La fonction I/R dispose d'un échelon central implanté à Arcueil, constitué d'une section *Print Manager* et d'une section administrative avec le prescripteur.

Cette organisation est récente et découle de la transformation du soutien à Paris et en Île-de-France effective depuis le 1^{er} octobre 2020. Cette année-là, le GSBdD Île-de-France a été créé lors de la dissolution du SPAC (service parisien de soutien de l'administration centrale). Sa composante « impression-reprographie », initialement rattachée à la sous-direction « transport impression reprographie » (SD-TIR) du SPAC, a été transférée au référentiel en organisation (REO) du Centre Interarmées Multiservices (CIM), organisme extérieur du SCA relevant de la direction centrale du service (DCSCA).

Cette transformation a ainsi conduit à la création d'une nouvelle division au sein du CIM, dédiée à l'impression-reprographie. Par le passé et dans une logique géographique et historique, le SPAC traitait principalement en soutien d'impression les commandes de l'administration centrale de la place parisienne, tandis que l'ÉDIACA prenait en charge le reste du territoire national.

À terme, la sectorisation géographique est amenée à disparaître. Tous les clients potentiels du ministère pourront ainsi travailler avec l'une des 3 imprimeries.

Bien que ces 3 points d'impression et ces 17 points de reprographie travaillent conjointement pour répondre aux besoins des clients interarmées du ministère, ils ne disposent pas de la même autorité hiérarchique. Le CIM exerce un commandement direct sur les pôles graphiques de Paris et Tulle et une tutelle fonctionnelle sur le site de l'ÉDIACA, établissement hiérarchiquement autonome. Il exerce également une autorité fonctionnelle sur les points reprographie des GSBdD.

LÀ OÙ TOUT COMMENCE : FOCUS SUR LA FONCTION DE PRINT MANAGER

**Comment faire remonter un besoin d'impression ?
À qui s'adresser ? Réponse ici !**

Les demandes de prestations graphiques sont directement accessibles par le biais du portail Sillage. Ce mode de fonctionnement est généralisé en administration centrale. Les grands clients historiques (hautes autorités, services communication, etc.) traitent souvent et directement avec l'imprimerie lorsqu'il s'agit d'une production régulière. Enfin, la fonction de *Print Manager* occupe un rôle central dans la coordination et la communication avec les clients.

La politique d'impression consiste à être en capacité de répondre à la totalité des besoins en prestations graphiques. Pour ce faire, la section *Print Manager* ventile une partie de la production sur l'ensemble des trois imprimeries dans le cas de dossiers partagés ou complexes. Concrètement, elle supervise la prise en compte et l'affectation des demandes entre les trois IRN, en fonction des spécificités techniques des produits finis attendus. Elle traite le recours à la sous-traitance et assure une responsabilité fonctionnelle sur l'ensemble des fabricants. Elle anime la relation client et participe aux travaux du plan de charge et à la priorisation des affaires. Faire converger les demandes de prestations vers un acteur unique permet ainsi de simplifier le parcours client et d'assurer la cohérence des produits fournis.

Par exemple, si un client historique réalise son appel au soutien directement auprès de son imprimerie de référence et que la demande de production peut être honorée, la section *Print Manager* n'intervient pas. En revanche, si la demande ne peut être honorée, elle est alors renvoyée vers la section *Print Manager* : « À nous de voir si une autre imprimerie peut prendre le relais. S'ils ne sont pas en capacité de prendre en compte la commande, on réalise une sous-traitance extérieure ».

L'appel à la sous-traitance s'opère dans deux cas particuliers : une contrainte technique ou un plan de charge conséquent.

ET LE RÔLE DU PRESCRIPTEUR ?

Le prescripteur est en charge de conduire les investissements, réaliser une veille technologique, rédiger les CCTP, engager les achats, suivre les contrats de maintenance et conseiller la direction sur les investissements futurs de la filière.

« L'externalisation reste le dernier recours. Mon job, c'est d'externaliser au minimum » précise Jérôme.

La réussite de la fonction repose sur une bonne coordination entre chaque IRN afin de limiter l'externalisation. Un seul mot d'ordre : faire valoir les savoir-faire de la fonction en internalisant l'ensemble de la production. « Les imprimeries travaillent ensemble au sein de la fonction I/R, qui a les moyens techniques de couvrir l'impression d'une unité jusqu'à 50 000 exemplaires de manière réactive ».

Une fois le besoin recueilli, il est transféré vers l'imprimerie qui sera en mesure d'y répondre en fonction des spécificités techniques du support et du plan de charge du point d'impression.

Tour de France de ces imprimeries...

QUAND LE KM 0 SE SITUE À PARIS...

Le pôle graphique de Paris (PGP), situé à Arcueil en région parisienne, a été créé en 2011 lors de la fusion de différentes structures d'administration centrale qui possédaient historiquement leurs propres points reprographie, tous implantés sur divers sites de la plaque parisienne.

Les spécificités du PGP ? Il assure tout particulièrement les travaux urgents et sécurisés, produit des petits et moyens volumes (de 1 à 5 000 exemplaires en moyenne), des travaux personnalisés, des grands formats, de la signalétique, ainsi que des produits ennoblis. « L'ennoblissement est notre cœur de métier », nous confie Vincent, le chef de la section fabrication.

La part des travaux récurrents produits par le PGP est moindre que les deux autres imprimeries en raison de sa capacité à produire des petits et moyens volumes. En revanche, il conçoit et réalise sur une cadence soutenue des travaux dans les 4 domaines précédemment cités, par exemple : les ouvrages « Images de » de l'ECPAD, les documents de communication (flyers, kakémonos, marque-pages...) au profit de la DICoD, EMA/COM, SGA/COM, DGA/COM et SCA/COM, le 16^{ème} rapport thématique du HCECM (haut comité d'évaluation de la condition militaire), des documents dits « de transmission » pour le 7^{ème} RMAT, le 2^{ème} RMAT ou encore la base aérienne de Tours. Il est également reconnu pour sa capacité à produire des grands



formats tels que des kakémonos, des bâches, des posters ou encore des vinyles, ce grâce aux traceurs grands formats dont seul le PGP dispose parmi le parc d'impression du ministère. La production de l'ensemble de ces supports est articulée entre 4 sections calquées sur les étapes de la chaîne de production graphique :

LA SECTION FABRICATION s'inscrit dans le dialogue avec les clients durant tout le processus, depuis l'assistance à la définition du projet jusqu'à la livraison effective des produits, et constitue l'interface avec la production.

LA SECTION PRÉ-PRESSE recueille le besoin du client afin de l'accompagner dans la phase de création et de préparation du rendu final. Elle fait valoir son expertise en matière de création graphique en créant des maquettes, en mettant en forme les documents conformément à la charte graphique et au cahier des charges, en intégrant les paramètres techniques pour l'impression et enfin en fournissant les fichiers directement utilisables pour l'impression.

LA SECTION IMPRESSION NUMÉRIQUE est l'étape de la chaîne où le document est imprimé. Différentes technologies peuvent être employées à ce stade, selon le type de support.

LA SECTION FAÇONNAGE transforme les feuilles imprimées en produit fini. Par exemple, le façonnier réalise des opérations telles que la découpe, le pelliculage, la dorure, le vernis sélectif, le pliage, le rainage, la microperforation ou encore l'assemblage.



L'ennoblissement est notre cœur de métier.

La réactivité dont fait preuve le PGP découle des machines dont il dispose, qui relèvent d'une technologie dite « numérique ».

En bref, l'intérêt du numérique, c'est justement cette réactivité :

« Il peut arriver que le cabinet du ministre arrive avec une clé USB pour réaliser une production dans l'après-midi. ». Vincent complète :
« On n'a pas de planning en tant que tel. On fait simplement des rétroplannings avec les clients. On n'est pas sur des productions qui reviennent chaque année, sauf quelques exceptions... ».

En tant qu'imprimerie numérique, le parc du PGP se compose d'une vingtaine de machines tels que des copieurs haut volume, une pelliculeuse, une assembleuse piqueuse, un thermo relieur, une table de découpe à plat, des traceurs, une vernisseuse, une découpe laser...

LE PGP EN CHIFFRES

- 3 millions** de feuilles A4 imprimées.
- 560** kakémonos produits.
- 32 km** de bâche (oui, km !) tirés.
- 410** pupitres produits.

À 400 KM AU SUD, AU PÔLE GRAPHIQUE DE TULLE...

Si vous avez jusqu'alors bien compris comment se déroule la répartition de la production entre chaque imprimerie, nul besoin de vous rappeler que c'est en partie la technologie qui va imposer le lieu de production.

À la création en 2004 du pôle graphique de Tulle (PGT), la question de la technologie à acquérir ne se posait pas au regard de la volumétrie à produire. Seul l'*offset* le permettait. L'*offset* est un assemblage de techniques et de technologies, basées sur la physicochimie, c'est-à-dire l'équilibre entre l'eau et l'encre... Vous ne nous suivez déjà plus ? Pas de panique, le métier de conducteur *offset* est classé dans la catégorie des emplois complexes, en grande partie à cause de son instabilité physicochimique. En clair, c'est très technique.

Ce qu'il faut retenir, c'est la rapidité de production qu'offre la technologie *offset* sur des grands volumes, comme le précise Jean-Michel, le chef du PGT : « *On est capable d'imprimer jusqu'à 11 000 feuilles à l'heure, soit 3 feuilles par seconde. L'intérêt de l'offset, c'est de pouvoir faire du gros tirage* ». L'*offset* est la technologie d'impression traditionnelle, plus contraignante quant à la réactivité,



Il faut avoir de bonnes notions de colorimétrie en impression. [...] Pour arriver à un résultat satisfaisant, on estime qu'il faut 3 ans.

LE PGT EN CHIFFRES

26 millions de feuilles A4 imprimées.
133 commandes traitées.
150 tonnes expédiées.

car la mise en route est assez longue et énergivore. Un certain nombre d'essais préalables à réaliser sont requis pour arriver au bon rendu. Elle n'est donc pas adaptée aux productions de petites quantités.

Contrairement aux idées reçues, le bon rendu ne s'obtient pas toujours grâce à l'outil employé. Le savoir-faire complète cette technologie avancée : « *Il faut avoir de bonnes notions de colorimétrie en impression. [...] Il n'y a rien de plus subjectif que le rendu. Donc finalement, il y a une dimension artistique. Le bon conducteur de l'offset, c'est quelqu'un qui a l'expérience, qui a l'œil, et qui a un goût pour l'image. Sinon, le risque c'est*

qu'il produise quelque chose d'insipide et terne. C'est donc très technique, l'apprentissage est long. Ce qui est long, ce n'est pas la partie technique de la machine car on est presque tous capables d'apprendre à conduire une machine offset. Par contre, pour parvenir à un résultat satisfaisant, on estime qu'il faut 3 ans », ajoute Jean-Michel. En ce sens, les « *Chemins de la mémoire* », le « *Bilan social* », les travaux de



la déclaration sociale nominative (DSN), les en-têtes d'enveloppes, le RSU du ministère, le dernier Livre blanc de la Défense, « Revue stratégique » ou encore « *Actu Santé* », sont des travaux récurrents produits par le PGT. Il réalise également des ouvrages destinés aux écoles tels que « *Ma première cérémonie militaire* », des ordonnanciers pour le SSA ainsi qu'une grande partie de la production des cartes de visite et de correspondance. Vous l'avez également pour beaucoup déjà reçue dans votre boîte aux lettres à l'adolescence... votre convocation à la JDC. « *Tout part de Tulle direction toute la France. C'était de l'ordre de 800 000 envois par an* », nous confie Jean-Michel. Puisqu'il faut toujours une exception à la règle... cette production ne relevait pas de la technologie *offset* mais du numérique ! Malgré sa dominante *offset*, le PGT dispose tout de même d'un copieur numérique permettant notamment de produire, ces centaines de milliers de convocations.

À l'instar du PGP, le PGT est également organisé en sections. À la différence de Paris, Tulle dispose d'une section dédiée au routage et à la diffusion des produits finis ainsi que d'une section consacrée au soutien chargée d'apporter son concours localement à l'ensemble des autres sections en appui à leur activité : approvisionnement en matière première, gestion de l'entretien des locaux et équipements collectifs, etc. Côté machines, on retrouve un traceur, des presses *offset*, une agrafeuse, une raineuse-pleuse, une emballeuse paquetteuse, etc. La vingtaine de matériels dont dispose le PGT ont presque toutes son âge !

« *Un soin quotidien est apporté par les opérateurs sur leur matériel. Plusieurs investissements, programmés en synergie avec les autres IRN, viendront cependant apporter un renouveau significatif au parc. D'autres devraient suivre afin de moderniser les moyens, dans un souci de résilience, d'évolutivité et de complémentarité* » nous livre Jean-Michel.

Et le coût dans tout ça ? Au-delà d'une volumétrie à grande échelle, à qualité égale d'une technologie numérique, l'avantage qu'offre l'*offset* reste le prix. Comme au supermarché où un pack de stylos coûte moins cher qu'un stylo vendu à l'unité, une impression à grande vitesse permet de réduire le coût.

PUIS, À 300 KM DANS LE CENTRE EST, L'ÉDIACA À SAINT-ÉTIENNE...

Connaissez-vous l'établissement en charge de diffuser trimestriellement SOUTENIR à raison de plus de 10 000 exemplaires ? L'ÉDIACA bien-sûr ! Comme les deux pôles, l'ÉDIACA est un point d'impression national, situé à Saint-Étienne. Caractéristique particulière : il est en mesure d'assurer une diffusion à grande échelle. « *Disposant d'une capacité de stockage importante, l'ÉDIACA peut imprimer, stocker et diffuser auprès des formations sur demande et sous court préavis* », nous explique la section *Print Manager*. Anciennement ÉDIACAT (établissement de diffusion, d'impression et d'archives de l'armée de Terre créé en juillet 2000), l'ÉDIACA a rejoint le SCA dès sa création le 1^{er} janvier 2010, affichant ainsi pleinement et résolument sa vocation interarmées et de « soutien

des forces en tout temps, tout lieu, toutes circonstances ». Depuis 2019, l'ÉDIACA est sous la tutelle fonctionnelle du CIM. Cette tutelle s'exerce principalement à travers le système de management intégré (SMI), la formulation des objectifs de performance de l'établissement ainsi que la prise en compte des besoins budgétaires et leur portage au regard des échéances de la loi de programmation militaire et des lois de finances. La tutelle prend également en compte la gestion des compétences de l'ÉDIACA. Mais si l'ÉDIACA est un point d'impression d'importance nationale, il exerce d'autres missions essentielles pour le SCA et les armées.

Récapitulons :

- concevoir, imprimer, façonner les documents administratifs, techniques et informatifs des armées armées en grands et petits volumes et assurer des missions au profit de l'Établissement national de la solde (bulletins mensuels de solde des personnels militaires) ;
- détenir et diffuser la documentation réglementaire, administrative, technique et informative des armées et services du ministère ;



Disposant d'une capacité de stockage importante, l'ÉDIACA peut imprimer, stocker et diffuser auprès des formations sur demande et sous court préavis.

- conserver et exploiter, en tant que service d'archives intermédiaires du ministère des Armées, les archives administratives et comptables des bases de défense, des organismes du SCA, de l'armée de Terre, et des cercles et foyers ;



- conserver et exploiter les archives individuelles comptables (dossiers de solde du personnel militaire de l'armée de Terre et de la Gendarmerie nationale et dossiers de rémunération du personnel civil) ;
- assurer l'authentification des droits à pension de retraite du régime général et complémentaire au profit de certaines catégories de personnel militaire et civil ressortissant du ministère.

Le Bureau Impression Éditique & Diffusion (BIED) de l'ÉDIACA est divisé en 3 composantes spécifiques. La première, **la section imprimerie**, met en œuvre les deux types de technologies citées précédemment : l'*offset* et le numérique.

La souplesse et les capacités de production de l'établissement lui permettent de répondre aux demandes de petites séries (quelques centaines) comme de grands volumes (plus de 300 000 feuilles équivalents A4).

La deuxième, **la section éditique**, imprime, met sous pli et expédie tous les documents liés à la solde et assure le traitement informatique des trop versés des militaires. Elle souhaite également développer des prestations de publipostage en masse pour le ministère et d'autres partenaires institutionnels, missions qu'elle réalise



Les points reprographie sont complémentaires aux 3 IRN car on ne pourrait pas faire ce que eux, font.



déjà en fonction des demandes. Enfin, **la section diffusion** est en mesure d'expédier, de diffuser ou de stocker des imprimés réglementaires, des documentations techniques ou encore de multiples produits de communication à la fois en métropole, hors métropole mais également sur les théâtres d'opération extérieure selon plusieurs vecteurs de transport. Les revues emblématiques de certaines armées (*Cols bleus*, *TIM*, *SOUTENIR*, *SEO Mag* ...) sont diffusées par ses soins. Elle a aussi pour mission de stocker et expédier les ouvrages du Service Historique de la Défense (SHD).

L'ÉDIACA, le nouvel Amazon® ?

Avec **SIPROCAT**, on n'en est pas loin !

SIPROCAT, c'est un nouveau système d'information, effectif à compter de janvier 2023, qui a pour mission de moderniser l'outil de production de toute la section diffusion (traitement des devis et commandes, gestion des stocks et des librairies, suivi client...) et de proposer à très court terme un parcours client innovant. Il est associé à la mise en place du Wifi dans l'atelier pour améliorer l'ergonomie et les conditions de travail des agents, mais aussi le premier Wifi de production à être homologué par le ministère.

POUR FINIR, ARRÊT DANS LES POINTS REPROGRAPHIE...

Un point reprographie désigne un échelon local de reprographie, basé sur le maillage territorial des GSBdD et répondant à des impératifs de proximité et/ou de réactivité. Le matériel est opéré en général par un, voire deux ou trois, opérateurs dédiés qui disposent de machines adaptées. Les impressions sont réalisées principalement au profit des formations soutenues situées dans le périmètre de soutien de la base de défense du GS ou des écoles.

L'équipement en machines est naturellement plus restreint que celui dont disposent les 3 IRN, mais il permet aux points reprographie de produire un certain nombre de supports, essentiellement administratifs et sous format A4, tels que des rapports, des brochures, des registres... mais également des copies d'examen destinées aux écoles.

L'ÉDIACA EN CHIFFRES

- > **22 millions** de feuilles A4 imprimées.
- 1 934** commandes traitées.
- 3 309 798** objets conditionnés.
- 288** tonnes de fret expédiées.
- 151 000** expéditions réalisées.

essentiellement administratifs et sous format A4, tels que des rapports, des brochures, des registres... mais également des copies d'examen destinées aux écoles.

L'autorité fonctionnelle exercée par le CIM sur l'ensemble de ces points reprographie les amène naturellement à le consulter dès lors qu'ils souhaitent s'équiper ou réformer du matériel. Lorsqu'ils sont en situation de souffrance (une machine en panne par exemple), ils peuvent faire un appel au soutien auprès de la section *Print Manager*.

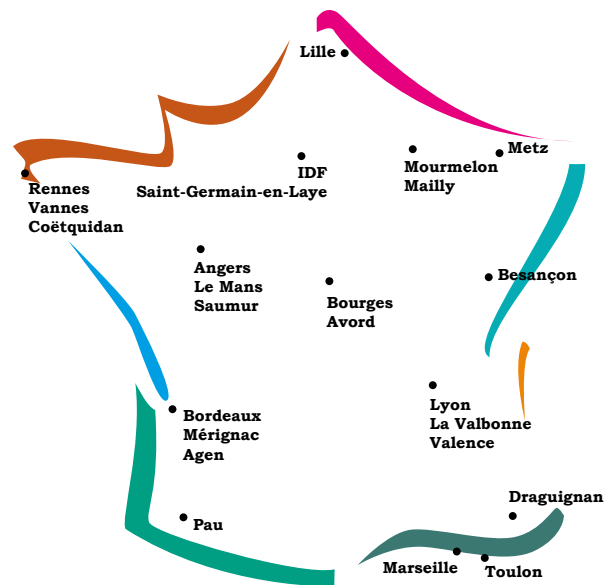
Si la volonté de la fonction I/R est d'internaliser au maximum les travaux d'impression et de proposer des produits de plus en plus qualitatifs, elle souhaite au même titre assurer une résilience pour ses clients. Dans le cas où une prestation ne peut être réalisée au sein de la fonction, tout est organisé pour satisfaire le besoin client, de la prise en compte de la commande, du transfert interne de la charge si nécessaire voire de l'externalisation (interministérielle ou privée) en dernier recours.

La conquête et la répartition de la charge de travail, le parcours client ainsi que les moyens humains et matériels représentent des travaux en perpétuelle optimisation, à l'image d'une filière jeune qui ne cesse de s'orienter vers le progrès grâce, notamment, à une instance de concertation.

Des choix structurants sont à prévoir là où l'innovation reste et restera l'un des enjeux prégnants de la filière, comme le témoigne Jean-Michel, le chef du PGT : « Il ne faut surtout pas oublier l'innovation parce qu'en se laissant absorber par le quotidien, on en oublie vite ce qui se passe ailleurs et ce serait dommage de ne pas répondre à des besoins émergents parce qu'on ne les a pas détectés à temps. Il faut que la fonction s'ouvre aux usages. C'est important pour nous de faire mieux connaître nos capacités, et de moins s'interdire d'être innovants et créatifs ». ■



POINTS DE REPROGRAPHIE RATTACHÉS AUX 14 GSBdD



L'EXTERNALISATION, OUI MAIS AVEC MODÉRATION !

Dans le cas où la fonction n'est pas en mesure de répondre à un besoin d'impression, par contrainte technique ou plan de charge conséquent, la section *Print Manager* fait appel au R2IE (réseau interministériel d'impression de l'État) placé sous la tutelle d'un service du Premier ministre, la DILA (direction de l'information légale et administrative). Le réseau rassemble 9 imprimeries ministérielles dont celles de l'Éducation nationale, de la Justice, des Finances, de l'Intérieur, de la DILA et, bien sûr, celles de notre ministère. Ce réseau permet, lorsqu'il n'est pas

possible de répondre à un besoin en interne, d'interroger l'une des imprimeries du maillage afin de réaliser un appel à soutien.

Comme en témoigne Jérôme :

« C'est une chance pour nous de faire partie de ce réseau-là. Ça va dans les deux sens. Ils peuvent nous solliciter et inversement ». En revanche, priorité à l'interne ! « Les clients du réseau ne sont pas prioritaires. La priorité absolue est donnée au ministère ».

Si le réseau interministériel ne peut honorer l'appel au soutien, l'externalisation auprès de prestataires privés fait figure dans ce cas de dernier recours.

Rencontres avec le CR1 Lisa et le caporal Adeline

Une double carrière entre l'armée et le rugby



Ma découverte du rugby a été assez tardive. Ce sport a ensuite été une évidence car il portait en lui des choses que je recherchais et recherche toujours : combat individuel et collectif, dépassement de soi, abnégation et nécessité d'employer - souvent - la ruse, bref un sport intelligent malgré tout !



Si ces raisons ont poussé le CR1 Lisa à pratiquer le rugby à haut niveau, elles ont également été le moteur de son engagement au sein de l'institution militaire. Aujourd'hui directrice administrative et financière de l'unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n°7 (UIISC7) - régiment de l'armée de Terre non embasé mis pour emploi au ministère de l'Intérieur et des outremer -, elle a intégré le corps des commissaires des armées en 2015 après avoir présenté le concours externe sur épreuves.

Pratiquant le karaté et le basket durant son adolescence, le CR1 Lisa s'initie par la suite au rugby dès sa première année à l'université. Une entrée en jeu qui n'est pas née du hasard : son père, rugbyman de haut niveau, en a été l'initiateur. L'exigence de ce sport a néanmoins laissé des traces puisque le CR1 Lisa s'est à plusieurs reprises blessée avant de débiter son Master. Souhaitant à cette période privilégier la préparation aux concours, elle décide de prendre de la distance avec le jeu. Une pause qui ne fut que temporaire puisqu'après son admission au concours sur épreuves et les deux années de formation à l'école des commissaires des armées, elle reprend le rugby à Reims, à proximité de sa première affectation.

Cette reprise débute par la réalisation d'un stage à Marcoussis, avec le Rugby Club de l'armée de Terre.

Par la suite, la crise sanitaire vient largement compliquer la pratique du sport collectif, imposant un ralentissement des jeux. L'année 2021 marque la reprise des oppositions internationales, année durant laquelle le CR1 Lisa participe à un match contre la *British Army* : « **Un match dont je pense me souvenir toute**

ma vie ! ». Les mois suivants, des stages réguliers sont organisés en vue de la première Coupe du Monde de Rugby féminin militaire planifiée du 3 au 27 octobre 2022, en Nouvelle-Zélande. Sur 40 joueuses préparant la Coupe du Monde, 27 sont sélectionnées à l'issue d'un stage de préparation de 3 semaines sur la base aérienne de Mont-de-Marsan.

Cette ultime étape signe la fin d'un cycle de préparation ambitieux car, au-delà de cette casquette de *rugbywoman*, le CR1 Lisa doit continuer d'assurer ses fonctions de commissaire qui ne lui permettent pas de se libérer pour suivre entièrement la préparation. Une contrainte partagée avec ses coéquipières, elles aussi militaires et affectées aux quatre coins de la France, qui ne peuvent se rendre disponibles en même temps, et ce malgré l'anticipation : « **Difficile de réunir tout le monde au même endroit, au même moment !** ». Son intégration dans le vivier opérationnel de l'UIISC7 lui imposant des contraintes, elle ne peut rejoindre la préparation dès son lancement, en mission à l'étranger dans le même laps de temps.

La sélection des joueuses, réalisée par des coaches issus des trois armées, le préparateur physique et le manager, s'effectue lors d'une opposition planifiée contre l'équipe de Lons (Pau) puis durant le stage de préparation à Mont-de-Marsan. Un virage à 180° pour le CR1 Lisa qui n'est malheureusement pas retenue pour participer à la Coupe du Monde mais dont l'esprit d'équipe n'a pas été touché. Elle décide donc de rester aux côtés de ses coéquipières sélectionnées afin de célébrer leur sélection, de continuer l'entraînement et de profiter des visites organisées sur

la base, contribuant ainsi à solidifier ses connaissances sur l'armée de l'Air et de l'Espace.

« Je vais suivre avec beaucoup d'enthousiasme l'aventure de l'équipe de France militaire dans l'hémisphère Sud au mois d'octobre tandis que de mon côté, je retrouve avec grand plaisir mon service, mon adjoint arrivé au PAM, la fin de gestion budgétaire (le plaisir, je l'avoue, est d'une nature différente), mes entraînements hebdomadaires (3/4) au Rugby Club Toulon Provence Méditerranée, le championnat d'Elite 2 (2^{me} division nationale féminine) et, last but not least, du temps libre pour mes proches. » ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

À supposer que 99% de nos lecteurs ne suivent pas le rugby, nous maintenons le titre de cet encart puisque la Coupe du monde de rugby a lieu cette année en France, du 8 au 28 septembre 2023. Réservez très vite vos billets - s'il en reste - pour espérer croiser le CR1 Lisa... et bien sûr la France gagner !

FOCUS SUR LE CAPORAL ADELINE, CHAMPIONNE DU MONDE DE RUGBY À 7 ET À 15

Joueuse au club de Lons Section Paloise Béarn Pyrénées depuis 7 ans, un club près de Pau évoluant en Élite 1 (le plus haut niveau de rugby féminin) qui regroupent les 12 meilleures équipes de France, le caporal Adeline a été mutée en août 2022 au groupement de soutien de la base de défense de Pau-Bayonne. Dès juin 2022, son équipe avait déjà obtenu le titre d'équipe championne du monde à 7 !

Avec cette nouvelle mutation au Commissariat des armées qui l'a rapprochée du club, la conciliation entre son travail au sein de la cellule administration générale du personnel militaire du GSBdD et les entraînements est plus simple, comme en témoigne cette nouvelle victoire dans le rugby à 15 cette fois-ci, contre l'équipe féminine de rugby militaire de Nouvelle Zélande à Auckland en octobre dernier.

« Nous étions outsider sur cette finale et je pense que cela nous a bien aidé. On les avait déjà rencontrées en match d'ouverture de la Coupe du Monde et nous avions perdu 22-10. Elles ont survolé toute la compétition et mis des grands écarts de scores à toute les équipes. Du coup, on n'avait pas de pression sur cette finale, mais on avait à cœur de montrer notre vrai niveau rugbystique et faire oublier la défaite du premier match. On a joué avec nos tripes et notre cœur, nous n'avons rien lâché. Après un match intense jusqu'aux toutes dernières minutes, l'arbitre regarde sa montre : coup de sifflet final et un titre de championne du monde militaire à 15 au pays du rugby face à la Nouvelle-Zélande !

Que demander de mieux !

Quel bonheur !! »



Rencontre avec le CR2 Alexandre

**Être réserviste est à la portée de tous.
Devenir réserviste, c'est entrer dans un lieu
de brassage de toutes catégories
socio-professionnelles et parfois culturelles.**

« Chaque français doit pouvoir s'engager comme réserviste militaire et participer à la protection de la Nation. Les armées se mettent en ordre de marche pour pouvoir proposer une fonction adaptée aux compétences et profils de chacun », a fait valoir le ministre des Armées, Sébastien LECORNU suite aux annonces faites par le président de la République le 13 juillet de doubler les effectifs de la réserve opérationnelle. Le CR2 Alexandre n'a pas attendu ces déclarations pour s'engager dans la réserve. C'est en 2017 qu'il décide de donner du sens à la notion de citoyen en revêtant pour la première fois son uniforme.

Avez-vous une anecdote à partager avec nous ?

CR2 Alexandre : Je dirais plutôt événement marquant... la crise COVID19. Au tout début, on ne savait pas ce qu'était ce virus. Les services se dépeuplaient à vitesse grand V et on a demandé aux réservistes s'ils étaient disponibles pour venir les renforcer. Du grec *krisis*, le nom « crise » a d'abord le sens d'action ou la faculté de choisir. Choisir le moment. La crise COVID, c'était le moment où il fallait se poser cette question : je suis réserviste, alors, est-ce que je reste à la maison pour ne pas prendre de risque ou est-ce que je me rends dans un hôpital où je suis exposé à un virus pour aider le bureau ? Mon choix fut vite fait : j'ai mis un masque, je me suis désinfecté les mains et j'y suis allé. Pour moi, c'est cela être réserviste engagé : ne pas se défausser, peu importe les conditions.

Quels sont vos différents engagements personnels et professionnels ?

CR2 Alexandre : Après le bac, j'ai rejoint l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Paris, en double cursus avec HEC. Puis, j'ai enchaîné avec l'École des hautes études en santé publique (EHESP) de Rennes, destinée à former les directeurs de la fonction publique hospitalière. À l'issue des deux années de formation, j'ai été affecté sur des fonctions de direction. Aujourd'hui, je suis directeur délégué d'un centre hospitalier en région parisienne, régi sous le statut de fonctionnaire hospita-



lier. C'est une fonction de direction qui implique des interventions sur un champ pluridisciplinaire, c'est-à-dire tout ce qui touche à l'administration générale d'un établissement hospitalier. Le métier que j'occupe recouvre le domaine de compétences des commissaires, mais dans le civil.

En 2017, je décide de m'engager comme réserviste auprès du Service de santé des armées (SSA) en intégrant le corps des officiers du corps technique et administratif du SSA (OCTASSA). Je ne suis ni soignant, ni médecin, ni paramédical, mais mon profil administratif m'a permis d'intégrer le SSA. La dissolution du corps des OCTASSA et son transfert dans le corps des commissaires des armées m'ont amené à rejoindre la réserve opérationnelle du SCA en 2018. J'occupe actuellement le poste de chargé de mission auprès du chef du bureau du personnel à l'hôpital militaire de Percy. Mes missions sont polyvalentes : j'interviens en tant que renfort et soutien, en appui des différentes sections du bureau des ressources humaines - « bureau du personnel mutualisé » -, auprès de la section militaire, de la chancellerie,

de la section personnel civil ou encore du gestionnaire réserve, sur des travaux d'actives, des mémoires, des travaux d'avancement, de notation, des études de dossier, le REO, des questions plus juridiques liées aux avancements, aux échelons, aux grades ou aux statuts. Mon engagement citoyen ne s'arrête pas à la réserve opérationnelle du SCA. Je suis également membre de plusieurs associations et correspondant

réserve entreprises Défense (CRED). Nommé par le secrétaire général de la Garde Nationale, je fais le lien avec les établissements publics et les entreprises privées pour soutenir la politique de réserve afin de leur proposer de signer des conventions visant à soutenir l'activité de réserve de leurs personnels, sans que ceux-ci utilisent leurs jours de congés. L'objectif premier est



La crise COVID, c'était le moment où il fallait se poser cette question : je suis réserviste, alors, est-ce que je reste à la maison pour ne pas prendre de risque ou est-ce que je me rends dans un hôpital où je suis exposé à un virus mortel pour aider le bureau ?

que la loi soit appliquée : 8 jours d'activité minimum de réserve doivent être effectués sur le temps de travail.

— D'où vient votre attachement à l'engagement dans la réserve ?

CR2 Alexandre : L'engagement fondamental en tant réserviste, c'est vouloir servir. La réserve permet de s'ouvrir à l'autre, elle permet de sortir de sa zone de confort. On tend la main vers des services, des équipes, des armées, qu'on ne connaît pas à l'origine avec un fort esprit de service. On entre dans une logique désintéressée et altruiste. Mon attachement à l'engagement vient de ce sentiment d'utilité pour le plus grand nombre et l'intérêt général.

— Combien de jours dédiez-vous à la réserve ?

CR2 Alexandre : 30 jours par an. En tant que fonctionnaire, on ne peut pas faire plus sinon il faut passer en position de détachement.

— Comment s'est déroulé le processus de recrutement ?

CR2 Alexandre : J'ai envoyé une candidature spontanée à l'hôpital militaire de Percy. C'était ma première affectation et je suis toujours resté fidèle à mon premier employeur militaire. J'ai été reçu en entretien et j'ai intégré le corps. Je dis souvent à mes camarades ou aux étudiants que rien n'arrive sur un plateau d'argent. La réserve est une démarche volontaire et motivée. Il faut aller la chercher, la demander, défendre son profil et passer des épreuves.

— Parlez-nous de votre cycle de formation dispensée à l'école supérieure des officiers de réserve spécialistes d'état-major à l'École militaire de Paris.

CR2 Alexandre : Le but de cette formation est de se former aux techniques d'état-major. C'est une formation plutôt terrienne. Pour les terriens, elle permet de rejoindre l'état-major car ils peuvent intégrer un centre opérationnel. Pour les autres armées et services, c'est un approfondissement de la culture générale militaire dans laquelle je m'inscris davantage : acquérir les codes, le langage, la culture d'état-major qui permet de communiquer en tant que réserviste avec des actives en termes de tactiques d'état-major.

J'ai fait le stage d'initiation aux techniques d'état-major (SITEM) en 2019, puis obtenu le certificat d'état-major (CEM) en 2021 et enfin, dernière ligne droite mais pas des moindres, la préparation au cours supérieur, examen que j'espère obtenir à l'été 2023.

— Les deux métiers que vous exercez, c'est un apport mutuel, n'est-ce pas ?

CR2 Alexandre : En tant que réserviste, j'ai la chance de pouvoir bénéficier de formations, de découvrir de nouveaux textes et des bonnes pratiques. Les formations sont qualifiantes et équivalentes au civil en termes de management des organisations. Cela me permet de croiser et de suggérer certaines bonnes pratiques dans mon emploi civil. L'expérience du civil, la maturité, les responsabilités et la gestion de crise apportent également un certain recul que je peux mettre à disposition de mon employeur militaire et de mes camarades d'active.



Ce qui est intéressant, c'est de passer de « *manager* » à « *commander* ». Pour savoir bien commander, il faut avoir été commandé. Cela permet de se confronter au réel, j'appelle ça une corde de rappel du point de vue humain. Vous êtes toujours un apprenant car vous ne savez pas tout. C'est très instructif.

— Un dernier mot ?

CR2 Alexandre : Aussi longtemps que je le pourrai, je serai réserviste. Il y a de la place pour tout le monde et c'est à la portée de tous. On aura toujours besoin de réservistes, à tous grades et dans tous les métiers. Devenir réserviste, c'est entrer dans un lieu de brassage de toutes catégories socio-professionnelles et parfois culturelles. ■




VOUS AVEZ DIT CRED ?

Le secrétariat général de la Garde Nationale, créé en 2016, a tissé un réseau de CRED dans toute la France pour sensibiliser le monde de l'entreprise, les établissements publics et les collectivités territoriales à la nécessité de libérer leurs salariés en cas d'urgence, sur le temps de travail, ou pour se former en continu. Il y a des correspondants réserves dans chaque région. Le CRED approche une entreprise, ou l'inverse, elle échange avec lui afin de convenir d'un projet de convention avant d'être mis en vigueur au bénéfice de l'ensemble des salariés. L'objectif ? Favoriser la réserve en entreprise afin de permettre aux employeurs de proposer à leurs salariés plus de jours de réserve sur le temps de travail.


TROUVEZ LES 7 ERREURS




Suivez le Commissariat des armées sur <https://www.defense.gouv.fr/commissariat>

 TWITTER
@SCArmees

 YOUTUBE
Commissariat des armées

 INSTAGRAM
@Commissariat des armées

 LINKEDIN
Commissariat des armées

À l'occasion des 10 ans de l'opération Serval,
 l'ECPAD édite le beau livre *Serval, libérer Gao, Kidal et Tombouctou*



Le 11 janvier 2013, à la suite d'une offensive surprise des rebelles islamistes vers le sud du Mali, la France déploie immédiatement des soldats en soutien à l'armée malienne. Baptisée Serval, l'opération réussit à mettre fin à l'avancée des rebelles vers le sud du pays, puis à les faire reculer, apportant une stabilité au pays en attendant la montée en puissance des armées africaines partenaires dans la restauration de l'intégrité territoriale malienne.

À travers plus de 230 photographies, pour la plupart inédites, souvent spectaculaires, cet ouvrage nous emmène au plus près de l'action. Protection de Bamako, libérations de villes, déminage, opérations de contrôle et de sécurisation, combats dans l'Adrar des Iforas, opération aéroportée sur Tombouctou, les images témoignent de l'engagement des troupes et de leur sacrifice dans des conditions extrêmes. Elles sont interrogées par Philippe Chapleau, rédacteur en chef de la rubrique Monde à *Ouest-France* et spécialiste des questions de Défense.

Format 28 x 23,50 cm
 320 pages
 236 photographies
 Couverture souple - Étui de protection
 Dos carré cousu collé
 Prix : 29 €



BON DE COMMANDE

À renvoyer ou à recopier sur papier libre, accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'ECPAD).
 ECPAD - A/C - 2 à 8, route du Fort - 94200 Ivry-sur-Seine Cedex. Merci d'indiquer vos coordonnées en **CAPITALES**.

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____ Tél _____

| Désignation de l'article | Prix Unitaire TTC | Quantité | Frais d'expédition TTC | Montant TTC |
|--|-------------------|----------|------------------------|-------------|
| Serval Libérer Gao, Kidal et Tombouctou | 29 € | | 0,01 € | |

Je souhaite être informé(e) des dernières sorties et des promotions de la boutique ECPAD.

Oui Non

E-mail _____

Vos données personnelles sont collectées par l'ECPAD, destinataire et responsable de traitement, afin de traiter votre commande. Vous pouvez retirer votre consentement, exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité, de limitation du traitement en contactant l'ECPAD par email : dpd@ecpad.fr. Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

AGPM | 15 Boulevard de Saclay • 91120 Palaiseau • France

PROTEGER INTERVENIR DEFENDRE

VOS VALEURS
NOUS ENGAGENT



agpm.fr



Groupe **AGPM**
SANTÉ • PRÉVOYANCE • ASSURANCE • RETRAITE